

# LA GAZETTE Wéziennne

saint-witz.fr



Communication d'hier...



...et d'aujourd'hui

Informations municipales de Saint-Witz

n° 104 / Novembre 2015

# Sommaire



## Etat-Civil

### Naissances

LEBRUN Bastian et Johannes  
Nés le 14 mai 2015 à PARIS 12ème

JETHA CASSIM Khloé Lamia  
Née le 8 juin 2015 à CORMEILLES EN  
PARISIS

FERRARA Ezio Alexis Michel  
Né le 1er juillet 2015 à SENLIS

SARREA Kate Valérie  
Née le 14 juin 2015 à GONESSE

DJEDJE Chaïli  
Née le 18 août 2015 à SARCELLES

CHECKOURI Rehan  
Né le 22 septembre 2015 à SENLIS

LAGON Nolan Maurice  
Né le 23 septembre 2015 à LE BLANC  
MESNIL

### Mariages

Le 6 juin 2015, entre CHAMONAL  
Julien Claude Paul et COCHE-CIPRIANI  
Anna-Magdalena Valérie

Le 5 septembre 2015, entre  
MAZE Antoine Pierre Jules 11 rue des  
Etangs et PINTO Annick Ginette

### Décès

MARTINET Jean-Pierre Henry Emile  
Décédé le 16 juin 2015 à BOBIGNY

VIGIER Vincent Jean-Philippe  
Décédé le 26 Juin 2015  
à SURVILLIERS

ANSEL Epouse LE BREQUIER Martine  
Louise Henriette  
Décédée le 19 juillet 2015  
à SAINT-WITZ

EDEB Bachounda  
Décédé le 19 juillet 2015  
à PARIS 14ème

BOYEN Nicolas Jean  
Décédé le 1er août 2015  
à SAINT-WITZ

JACQUET José  
Décédé le 27 août 2015  
à SAINT-WITZ

RISPAL Epouse GRAUX Thérèse  
Fernande Jeanne  
Décédée le 28 août 2015  
à SAINT-WITZ

LEBLOND Christophe Jean-Jacques  
Décédé le 03 septembre 2015  
à CLICHY

GÉRARD Eugène  
Décédé le 8 octobre 2015  
à PARIS

## Dates à retenir

|   |                                |      |
|---|--------------------------------|------|
| E | ditorial.....                  | p 1  |
| N | ouvelles Municipales.....      | p 2  |
| C | ommunauté d'Agglomération..... | p 12 |
| P | etite Enfance.....             | p 14 |
| V | ie scolaire.....               | p 15 |
| V | ie Sportive.....               | p 18 |
| A | ssociations.....               | p 25 |
| V | ivre à Saint-Witz.....         | p 39 |
| C | ôté Jardin.....                | p 46 |
| L | e saviez-vous?.....            | p 48 |
| N | ote Gourmande.....             | p 49 |
| G | rippeminaud.....               | p 50 |
| P | aroles d'élus.....             | p 51 |

### Dimanche 22 novembre :

Bourse aux jouets de 14h  
à 17h - Gymnase Pierre  
Salvi (par l'Association des  
parents d'élèves de l'école  
Jane du Chesne)

### Dimanche 29 novembre :

repas des seniors hôtel  
Marriott

### Samedi 5 décembre :

Marché de Noël au gym-  
nase Pierre Salvi de 10h à  
18h

### Dimanche 6 et 13

décembre : élections  
régionales

### Dimanche 13 décembre :

Don du sang de 9h à 13h30  
à l'école primaire

### Vendredi 11 décembre

Concert de Noël de l'école  
municipale de musique au  
foyer rural à 20h

### PRÉVISIONS 2016 :

### Dimanche 7 février à 17h

: concert école municipale  
de musique et ensemble  
vocal de Montmélian. Lieu  
à définir.

**Samedi 12 mars:** courses  
et semi marathon

**Du vendredi 18 mars au  
dimanche 20 mars :** salon  
des artistes organisé par la  
municipalité

**Samedi 11 juin et  
dimanche 12 juin 2016 :**  
exposition des ateliers du  
foyer rural

**Vendredi 17 juin et  
samedi 18 juin :** spectacle  
de l'école municipale de  
danse.



**Germain Buchet**

Tout bouge en ce moment. Pas seulement dans les grandes sociétés comme AIR FRANCE, ce dont tout le monde est informé, mais aussi au niveau de l'organisation administrative de notre pays : les communes doivent intégrer des intercommunalités plus grandes que celles déjà en place.

De ce fait, nous allons nous joindre à la Communauté Val de France et être accompagnés par 17 communes de Seine et Marne dans ce regroupement.

Ce territoire chapeautera l'aéroport de Roissy et sera sensé offrir les meilleures chances de développement humain et économique dans un esprit de coopération positive. L'ensemble pèsera près de 350 000 habitants. Il doit recevoir une part importante du développement de Roissy, un des rares endroits où l'emploi continue de croître en France.

La Seine et Marne est réticente à cette union qui doit être effective au 1er janvier 2016 avec 2 ans de délai pour harmoniser les compétences. Certaines sont obligatoires comme la gestion de l'espace, le développement économique, d'autres facultatives comme l'action sociale centralisée, la police intercommunale.

Le temps presse et il faut être uni devant l'ogre « Paris Métropole », 6 millions d'habitants !

C'est une révolution silencieuse qui doit conduire à simplifier les strates administratives et recentrer chaque organisation sur des domaines d'action bien définis. Nous verrons ce résultat à l'usage.

Pour le moment, ce qui est certain, ce sont les prélèvements que l'Etat fait peser sur nous par l'intermédiaire des fonds de solidarité, des pénalités pour absence de logements sociaux et la baisse de 33 % de la dotation de fonctionnement. Le tout avoisine 400 000 € que nous devons combler localement.

Pensons plutôt à l'approche de la fin de l'année et au Père Noël, même si nous n'y croyons plus trop à notre âge.

**Amicalement  
Le Maire**

## **Pensée du jour**

Le bruit ne fait pas de bien. Le bien fait peu de bruit.

Saint-François de Sales

# Conseil municipal

## Compte rendu du jeudi 11 JUIN 2015

**Présents :** Germain BUCHET, Xavier BELAIR, Viviane BERNIER, Michèle CAQUIN, Chantal DELGADO, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Marie-Hélène HOFFER, Stéphane MOURET, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

**Absents :** Muriel HURTIS, Lucie LE PAGE, Xavier TERRADE.

**Pouvoir :** Fabienne GRU à Stéphane MOURET, Emmanuel FLINOIS à Jean-Michel DEBCZAK, Xavier TERRADE à Xavier BELAIR.

**Secrétaire de Séance :** Frédéric VANÇON.

**Ouverture de Séance :** 20H45

### 1) Approbation du compte rendu du CM du 7 mai 2015 :

Aucune remarque n'a été soulevée il convient donc d'approuver le compte-rendu et de le signer.

### INFORMATIONS

- Nous avons reçu un faire-part de naissance de Mme Risbet (professeur des écoles à l'école élémentaire Jane du Chesne) pour la naissance de sa fille Faustine.

- L'Association de l'école de musique nous a envoyé ses remerciements suite au versement de la subvention.

- Le club de judo nous a fait part de ses remerciements pour les travaux que la commune a réalisés au DOJO et de notre soutien tout au long de cette année. Le Conseil Municipal a été invité au pot de clôture de l'assemblée générale le 23 juin à 19h30.

### AFFAIRES GENERALES

#### 2) Projet de motion de la Communauté d'Agglomération Val de France (95) et de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France étendu à 17 communes de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France

La Loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi

MAPTAM) prévoit qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 la métropole du Grand Paris regroupera 125 communes et 6.5 millions d'habitants.

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et communes situés dans les départements des Hauts de Seine et Val de Marne seront intégrés dans la métropole et devront constituer des établissements publics territoriaux d'au moins 300 000 habitants.

En Grande Couronne, les EPCI dont le siège est situé dans l'unité urbaine de Paris devront compter au moins 200 000 habitants. C'est le cas de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France.

Le Préfet a arrêté une première version du Schéma Régional de coopération Intercommunale en août 2014.

**Phase d'élaboration :** août 2014-Mars 2015 **puis phase de mise en œuvre au terme de laquelle les nouvelles intercommunalités verront le jour :** 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour la communauté d'agglomération Roissy Porte de France (CARPF), le conseil de communauté et la quasi-totalité des communes ont délibéré

favorablement à l'automne 2014, dans la mesure où il permet un regroupement assez cohérent autour de l'Aéroport Roissy Charles de Gaulle dont la nécessité a été mise en évidence par l'association des Collectivités du Grand Roissy.

Toutefois, la CARPF a exprimé deux réserves :

La scission de la communauté de communes plaines et monts de France et l'intégration des EPCI et communes de Seine Saint Denis au sein de la métropole du Grand Paris.

Le 4 mars 2015, le Préfet de région a de nouveau arrêté le SRCI. Les Préfets des départements du Val d'Oise et de la Seine et Marne ont notifié aux EPCI et communes début juin l'arrêté inter préfectoral en date du 29 mai 2015.

Pour mémoire : la fusion des communautés d'agglomération Val de France à 17 communes de la communauté de communes Plaines et Monts de France (Seine et Marne), soit 42 communes au total.

Ce projet avait déjà été exposé par M. Renaud, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2014 et approuvé

à la majorité avec une abstention.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N° 46/15**

### 3. Désignation d'un nouveau représentant auprès du SIAH.

Nous avons reçu un courrier de la part de M. Bacchiani nous informant de son départ pour Paris. Cet administré était inscrit comme représentant au SIAH/SICTEUB/SIABI/SIECCAO.

Il y a lieu de nommer un nouveau représentant. Monsieur Duputel se propose, approbation unanime de sa candidature.

**Délibération n° 47/15**

### 4. Augmentation des tarifs municipaux

**1<sup>re</sup> tranche**  
< 13 200 €

**2<sup>e</sup> tranche**  
de 13 200 à 25 200 €

**3<sup>e</sup> tranche**  
> 25 200 €

Voir tableaux page de droite.

| Services<br>(communes<br>et CARPF)                                     | 2014/2015               |                         |                         | 2015/2016               |                         |                         |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
|  | 1ère<br>tranche         | 2ème<br>tranche         | 3ème<br>tranche         | 1ère<br>tranche         | 2ème<br>tranche         | 3ème<br>tranche         |
| Cantine  | 3.10                    | 4.10                    | 4.40                    | 3.20                    | 4.25                    | 4.55                    |
| Etude  | 34.00                   | 34.00                   | 34.00                   | 36                      | 36                      | 36                      |
| ALSH   | 1.15                    | 1.45                    | 1.55                    | 1.20                    | 1.50                    | 1.60                    |
| Garderie<br>matin et soir  | 31.55                   | 41.05                   | 44.20                   | 32.50                   | 43.30                   | 45.50                   |
| ½ forfait pour<br>les mois de<br>février et avril                      | 15.80                   | 20.55                   | 22.10                   | 16.25                   | 21.20                   | 22.75                   |
| Garderie du<br>soir  | 24.50                   | 31.90                   | 34.35                   | 25.25                   | 32.85                   | 35.40                   |
| ½ forfait pour<br>les mois de<br>février et avril                      | 12.25                   | 15.95                   | 17.15                   | 12.60                   | 16.40                   | 17.65                   |
| Garderie du<br>matin   | 14.90                   | 19.35                   | 20.85                   | 15.35                   | 19.95                   | 21.45                   |
| ½ forfait pour<br>les mois de<br>février et avril                      | 7.45                    | 9.70                    | 10.40                   | 7.65                    | 10                      | 10.70                   |
| Garderie<br>matin et soir  | 4.45                    | 5.75                    | 6.20                    | 4.60                    | 5.95                    | 6.40                    |
| Journées<br>activités<br>extérieures<br>ado                            | /                       | /                       | /                       |                         |                         |                         |
| NAP  | /                       | /                       | /                       | 2                       | 2                       | 2                       |
| Pour les hors<br>CARPF (5<br>familles<br>concernées<br>soit 6 enfants) | <b>1ère<br/>tranche</b> | <b>2ème<br/>tranche</b> | <b>3ème<br/>tranche</b> | <b>1ère<br/>tranche</b> | <b>2ème<br/>tranche</b> | <b>3ème<br/>tranche</b> |
| Cantine  |                         |                         | 4.40                    |                         |                         | 5.00                    |
| Etudes   |                         |                         | 34.00                   |                         |                         | 40.00                   |
| ALSH en<br>journée<br>complète   |                         |                         | 27.10                   |                         |                         | 28.00                   |
| ALSH en ½<br>journée   |                         |                         | 16.00                   |                         |                         | 16.50                   |
| Garderie<br>matin et soir  |                         |                         | 44.20                   |                         |                         | 46.00                   |
| ½ forfait pour<br>les mois de<br>février et avril                      |                         |                         | 22.10                   |                         |                         | 23.00                   |
| Garderie du<br>soir  |                         |                         | 34.35                   |                         |                         | 35.50                   |
| ½ forfait pour<br>les mois de<br>février et avril                      |                         |                         | 17.15                   |                         |                         |                         |
| Garderie du<br>matin   |                         |                         | 20.85                   |                         |                         | 18.00                   |
| ½ forfait<br>pour les<br>mois de<br>février et<br>avril                |                         |                         | 10.40                   |                         |                         | 11.00                   |
| Garderie<br>exception-<br>nelle  |                         |                         | 6.20                    |                         |                         | 6.5                     |
| NAP  |                         |                         | /                       | 2                       | 2                       | 2                       |

**Approuvé à l'unanimité  
Délibération N°48/15**

| Ecole municipale<br>de danse     | 2014/2015 |            | 2015/2016 |            |
|----------------------------------|-----------|------------|-----------|------------|
|                                  | CARFP     | Extérieurs | CARFP     | Extérieurs |
| Eveil corporel (4 à 6 ans)       | 3.10      | 4.10       | 3.20      | 4.25       |
| Danse classique (2h de<br>cours) | 34.00     | 34.00      | 36        | 36         |
| Modern jazz (1h de<br>cours)     | 1.15      | 1.45       | 1.20      | 1.50       |
| Classique et jazz                | 31.55     | 41.05      | 32.50     | 43.30      |

Les tarifs seront dégressifs en  
fonction du nombre d'enfants  
par famille, à savoir :

- -10% au deuxième enfant
- -20% au troisième enfant
- -30% au quatrième enfant

**Approuvé à l'unanimité  
Délibération N°49/15**

| Ecole municipale<br>de musique                     | 2014/2015 | 2015/2016 |
|--|-----------|-----------|
| Cotisation 1er membre                              | 346€      | 350€      |
| Cotisation 2ème membre -10%                        | 300€      | 315€      |
| Cotisation 3ème membre -20%                        | 250€      | 280€      |
| Cotisation 4ème membre -30%                        |           |           |
| 2ème instrument                                    | 300€      | 315€      |
| Formation musicale seule                           | 136€      | 138€      |
| Orchestre seul/Chorale/Atelier<br>musique actuelle | 58€       | 60€       |
| Adulte   | 346€      | 350€      |
| Extérieurs   | 636€      | 640€      |

**Approuvé à l'unanimité  
Délibération N°50/15**

| Augmentation des loyers                            | 2014/2015 | 2015/2016 |
|--|-----------|-----------|
| Cotisation 1er membre                              | 346€      | 350€      |
| Cotisation 2ème membre -10%                        | 300€      | 315€      |
| Cotisation 3ème membre -20%                        | 250€      | 280€      |
| Cotisation 4ème membre -30%                        |           |           |
| 2ème instrument                                    | 300€      | 315€      |
| Formation musicale seule                           | 136€      | 138€      |
| Orchestre seul/Chorale/Atelier<br>musique actuelle | 58€       | 60€       |
| Adulte   | 346€      | 350€      |
| Extérieurs   | 636€      | 640€      |

L'IRL (Indice de Référence des  
Loyers) au 3ème trimestre 2014 était  
de 0.47%.

- 29 rue de Paris
- 7, 9, 11 rue des Moulins à Vent
- 1 rue Saint-Louis

Monsieur le Maire propose d'ap-  
pliquer cette augmentation aux  
logements communaux à partir  
du 01/09/2015.

Les logements concernés sont  
les suivants :

**Approuvé à l'unanimité  
Délibérations N°63/15  
N°64/15  
N°65/15  
N°66/15  
N°67/15**

## 5. Tarifs nouvelles activités périscolaires

Les nouvelles activités périscolaires ont lieu chaque mercredi matin à 8h30. Elles ne sont pas obligatoires. L'inscription a lieu au mois de septembre et vaut pour toute l'année scolaire. Jusqu'à présent ces activités étaient gratuites. Pour l'année scolaire 2015-2016, du fait de la baisse de dotation versée aux communes, elles deviendront payantes. Le tarif retenu est de 2€

Les horaires seront identiques. 142 enfants étaient inscrits en 2014-2015.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N° 51/15**

## 6. Subvention complémentaire pour une association

Nous avons été sollicités par le club de karaté car deux jeunes compétiteurs ont été sélectionnés pour les championnats de France à Sélestat.

Le club a décidé de financer un plein de carburant pour les parents accompagnateurs, dans la mesure de leurs moyens, et se tourne également vers nous afin de savoir si nous pouvions leur accorder une subvention dans le but d'amortir quelque peu les frais de déplacement.

Une subvention d'un montant de 300€ peut être versée.

**Approuvé à l'unanimité/une abstention**  
**Délibération N°52/15**

L'association Présence nous a sollicité afin de les aider à financer leur conférence sur le bien vieillir qui a eu lieu le 28 mai 2015 salle Alexis Berson.

Une aide à hauteur de 300€ a été proposée.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°53/15**

## 7. Indexation des tarifs pour la publicité extérieure

Nous avons reçu un courrier de

la société GO PUB qui se charge de recenser tous les dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes afin de recouvrer les sommes à payer par les hôtels, les restaurants, les entreprises.

Les tarifs maximaux fixés à l'article L.2333-9 du CGCT ainsi que ceux déterminés après application de la majoration prévue à l'article L.2333-10 du CGCT sont révisés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation.

Le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE s'élève ainsi à 0.4% (source INSEE)

Le tarif de référence pour la détermination des différents tarifs à l'article L2333-10 du CGCT s'élèvera à 15.40€ en 2016, il était de 15.30€ en 2015.

Les tarifs maximaux par m<sup>2</sup>, par face et par an pour l'année 2016 sont les suivants :

|  | 2015        | 2016        |
|--|-------------|-------------|
| Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques supérieures ou égales à 50m <sup>2</sup> | 15.30       | 15.40       |
| Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques supérieures à 50m <sup>2</sup>           | 30.60       | 30.80       |
| Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques inférieurs ou égales à 50m <sup>2</sup>      | 45.90       | 46.20       |
| Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques supérieures à 50m <sup>2</sup>               | 91.80       | 92.40       |
| Enseignes inférieures ou égales à 7m <sup>2</sup>  | exonération | exonération |
| Enseignes supérieures ou égales à 12m <sup>2</sup>   | 15.30       | 15.40       |
| Enseignes supérieures à 12m <sup>2</sup> et inférieures ou égales à 50m <sup>2</sup>               | 30.60       | 30.80       |
| Enseignes supérieures à 50m <sup>2</sup>   | 61.20       | 61.60       |

Le Conseil Municipal approuve le projet suivant :

- Indexer automatiquement les tarifs de la taxe sur la publicité extérieure dans une proportion égale aux taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant dernière année portant ainsi le tarif de référence pour la détermination des prix maximaux à 15.40€ pour l'année 2016,

- Maintenir l'exonération mise en place par la délibération n°58/14

du Conseil Municipal en date du 5 juin 2014 concernant les activités dont le cumul des surfaces d'enseignes est inférieur ou égal à 7 m<sup>2</sup>,

- Inscrire les recettes afférentes au budget 2016,

- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires au recouvrement de cette taxe au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°54/15**

## 8) Décision modificative budget M14 et M49

La trésorerie de Louvres nous demande d'apporter des modifications suite au transfert de la compétence M49 au SICTEUB.

**Sur le budget de l'eau :**  
Le résultat de fonctionnement doit être repris pour un montant de 2 303.18€ résultat de fonctionnement reporté (en recette),

## INVESTISSEMENT :

**Dépenses :** Inscrire au chapitre 001, résultat d'investissement reporté : - 2205,16€.

Inscrire au chapitre 023, virement à la section d'investissement : 2205,16€

## Budget de l'eau :

**Dépenses :** Inscrire au chapitre 023, virement à la section d'investissement -2205,16€.

**Recettes :** Inscrire au chapitre 001, résultat d'investissement reporté : -2205,16€(pour la reprise du bon montant c'est-à-dire 19491,98€.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°55/15**

## 9. Lancement d'une étude environnementale pour le plan local d'urbanisme

Présentation de la situation par Joël Vanderstigel expliquant les difficultés récurrentes de la mise en place du PLU.

Dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas des documents d'urbanisme, la commune a sollicité une décision de la DRIEE sur la nécessité de réaliser ou non une évaluation environnementale concernant la révision du POS valant élaboration du PLU.

Nous avons reçu la réponse le 22 mai. Le Préfet a décidé qu'une étude environnementale du document d'urbanisme devait être réalisée.

En outre, il est stipulé que l'avis qui a été rendu devra être joint au dossier d'enquête publique du PLU.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer l'étude environnementale à l'unanimité

**Délibération N°56/15**

## FONCTIONNEMENT :

**Dépenses :** Au chapitre 022, dépenses imprévues inscrire 2308,18€

**Recettes :** Au chapitre 002, résultat de fonctionnement inscrire 2308,18€

## RESSOURCES HUMAINES

### 10) Création de poste

Suite au départ à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2015 d'un agent

nommé sur le grade de brigadier chef principal de police municipale, il convient de recruter un deuxième agent de police assermenté.

Le choix s'est porté sur un agent par voie de mutation dont le grade Chef de police principal de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Précisions de Monsieur Vançon sur la valeur du policier municipal qui prendra ses fonctions.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°57/15;**  
**N°58/15**

### 11) Avancement de grade au 1er juillet 2015

Suite à la validation de la CAP, il convient de supprimer deux postes d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe et de créer deux postes d'adjoints techniques principaux de deuxième classe.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°59/15**

### 12) Modification rémunération accessoire d'un assistant d'enseignement artistique (professeur de musique)

Un professeur de piano a demandé la revalorisation de son taux horaire (pas de mouvement depuis septembre 2010). Actuellement, le taux est de 20€ brut, la proposition est de 22.57€

(correspondant au taux horaire du 10<sup>ème</sup> échelon de la grille indiciaire du grade IB 488-IM 422)

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°61/15**

### DIVERS

- Modification mineure du POS

Dans le cadre de l'aménagement du centre de village, il est envisagé la construction de logements sociaux et la possibilité d'un centre médical autour d'une nouvelle mairie, sur le terrain de Mme Margotteau et une partie de la Vigne au Maire.

Ces terrains sont actuellement classés en zone UF dans le POS, zone d'équipements publics et d'intérêt général.

Nous étudions la possibilité de procéder à une modification mineure du POS afin de passer ces parcelles en zone UG où sont admises les constructions d'habitations.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°68/15**

- PLU de Survilliers: la commune de Survilliers nous a fait parvenir la copie de la délibération arrêtant le PLU. Une enquête publique sera ouverte dans le mois, elle concerne la construction d'une gendarmerie et d'un

lotissement sur la D316.

- L'Établissement Français du Sang nous a communiqué les résultats de la collecte du dimanche 7 juin 2015 à l'école Jane du Chesne: 38 volontaires (34 prélevés) dont 3 nouveaux donneurs et nous adresse ses remerciements.

- Mission locale pour l'emploi: nous avons reçu en date du 20 mai, un courrier accompagné d'une délibération de la Communauté d'Agglomération, nous informant d'une motion portant sur l'implantation des services de Pôle Emploi à Goussainville. Nous dépendons actuellement de Gonesse et demandons le rattachement à Goussainville car il est plus facile pour les administrés de s'y rendre par le RER que Gonesse qui est plus difficilement desservi.

- Marie-Hélène Dauptain souhaite savoir si les services techniques peuvent passer la tondeuse au domicile de Mme Rassam qui est décédée. Monsieur Buchet informe le Conseil Municipal que cela a été fait. Il apporte une petite précision, à savoir que Mme Rassam n'ayant pas d'héritiers a fait don de sa maison à la SPA.

- Mme Nabilla Benzidane demande s'il est possible d'envisager la remontée du ralentisseur

Rue du Haut de Senlis. Jointe au téléphone, une entreprise a évalué le risque sans déceler de cause à effet entre le passage du bus et d'éventuelles fissures dans la maison. Il existe, par contre, une possibilité de reboucher les trous consécutifs au dos d'âne et ainsi, d'atténuer sa pente.

- Monsieur Jean souhaite connaître la raison de la présence d'un drone place de l'église. Mme Delgado précise qu'il est utilisé dans le cadre d'un projet de rénovation du site internet de la mairie avec de nouvelles vues. Le propriétaire du drone dispose de toutes les autorisations nécessaires et est bénévole.

### Quelques dates:

- 12 et 13 juin: spectacle de l'ADRM

- 27 juin: kermesse de l'école Jane du Chesne et spectacle de danse classique

- 5 septembre: fête du village et feu d'artifice

- 6 septembre: forum des associations.

Fin de séance: 23 heures

**Le secrétaire de séance**  
**Frédéric VANÇON**  
**Le Maire**  
**Germain BUCHET**

# Conseil municipal

## Compte rendu du jeudi 29 JUIN 2015

**Présents :** Germain BUCHET, Xavier BELAIR, Marion BERSON-GEANT, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Muriel HURTIS, Djamil LASRI, Lucie LE PAGE, Stéphane MOURET, Emmanuel PETIOT, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

**Absente excusée :** Marie-Hélène HOFFER .

**Pouvoir :** Emmanuel FLINOIS à Jean-Michel DEBCZAK, Viviane BERNIER à Michèle CAQUIN, Xavier TERRADE à Stéphane MOURET

**Secrétaire de Séance :** Djamil LASRI.

**Ouverture de Séance :** 20H45

## 1) Approbation du compte rendu du CM du 11 juin 2015

Aucune remarque n'a été soulevée il convient donc d'approuver le compte-rendu et de le signer. Approuvé à l'unanimité

## 2) Décision du maire

Attribution du marché de travaux de désamiantage des tennis couverts à la société PICHETA (Pierrelaye) pour un montant de 229 047.60€ TTC

**Approuvé à l'unanimité**

## AFFAIRES GENERALES

### 3) L'agenda d'accessibilité programmée

L'agenda d'accessibilité programmée oblige les propriétaires et exploitants d'établissements recevant du public et n'étant pas en conformité avec les règles d'accessibilité, à s'engager sur un calendrier précis (date butoir le 27/09/2015).

Nous avons la possibilité de demander un délai supplémentaire en arguant des difficultés techniques et/ou financières. Cette demande est à faire auprès du Préfet. Nous avons envoyé ce courrier en recommandé accusé réception le 24 juin 2015. Mais il n'est pas certain que notre demande aboutisse car de nombreuses communes le demanderont également.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération n°69/15**

### 4) Attribution d'une subvention pour le centre de secours de Survilliers/Saint-Witz

Le centre de secours de Survilliers/Saint-Witz a fait une demande de subvention mais hors délai, en conséquence elle ne figure pas sur le tableau élaboré à l'occasion du vote du budget prévisionnel 2015.

Il nous est possible de leur accorder une subvention de 300€.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération n°70/15**

### 5) Demande d'une subvention dans le cadre de

## l'acquisition du véhicule de la Police Communale

La police municipale va prochainement être équipée d'un nouveau véhicule. Le Conseil Général dans le cadre « Soutien au développement des polices municipales » subventionne en partie cette acquisition. Monsieur le Maire va déposer un dossier.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération n°71/15**

## URBANISME

### 6) Acquisition du terrain de Mme Margotteau

Nous avons délibéré plusieurs fois afin de recueillir l'avis du Conseil Municipal sur l'acquisition du terrain de Mme Margotteau, 32 rue de Paris.

Mme Margotteau étant décédée en juin 2014, nous avons pu obtenir un accord avec ses petits-enfants, héritiers et propriétaires du terrain, pour une acquisition amiable de la totalité du terrain soit 2200 m<sup>2</sup> pour la somme de 350 000€. Cette somme a été inscrite au BP 2015.

Monsieur Zadros, maire Adjoint représentera Monsieur Buchet pour la signature chez le notaire qui aura lieu le 2 juillet.

Le Conseil Municipal a été informé que le prix de vente a été supérieur à celui estimé par les Domaines.

Pour mémoire, le projet centre de village est le suivant :

- Construction d'une nouvelle mairie
- Construction d'une trentaine de logements sociaux de petites tailles
- Centre médical aux normes d'accessibilité

Il a été proposé pendant la séance que Monsieur Bélair puisse également avoir une délégation de signature concernant les actes d'urbanisme en l'absence de Monsieur le Maire.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération n°72/15**

## Délibération n°73/15

## Délibération n°74/15

### 7) Autorisation à Monsieur le Maire à avoir recours à un avocat conseil dans le cadre de la décision de la DRIEE pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons expliqué que nous étions soumis à l'obligation d'effectuer une étude environnementale qui sera annexée au PLU.

A ce jour, l'offre reçue et celle attendue seront inférieures à 16 000 €.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération N°75/15**

La commune souhaite avoir recours à un avocat conseil dans le cadre de la décision de la DRIEE pour l'élaboration du PLU. Nous souhaitons faire un recours contre l'arrêté reçu afin de démontrer un certain nombre d'incohérences de l'administration.

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération n°76/15**

## DIVERS

- Tarifs école de musique : il convient de modifier 2 tarifs concernant les enfants de Plailly inscrits à l'école de musique à Saint-Witz.

La modification porte sur :

- Formation musicale seule : 150€ au lieu de 138€
- Orchestre/chorale/atelier/musiques actuelles : 80€ au lieu de 60€

**Approuvé à l'unanimité**  
**Délibération n°77/15**

- Nous avons été sollicités par le Conseil Général qui établit son Schéma Directeur d'Accessibilité. Nous avons complété un tableau concernant les arrêts de bus et nous avons indiqué que ceux-ci dépendaient non pas de la commune mais du département.

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à acquérir 2 300m<sup>2</sup> du terrain ayant appartenu à M. Parmiggiani (emplacement

où sont broyés les déchets verts). La valeur a été estimée à 4 600€. Approuvé à l'unanimité  
Délibération n°78/15  
Monsieur Debczak propose d'acquérir la totalité du terrain dans le but de remblayer et ainsi créer une plateforme propre.

- Projet usine de méthanisation à Moussy le Neuf : le permis de construire avait été accordé pour ce projet. Une plainte a été déposée par une association de défense. Le maire de St Witz envisage de se joindre à cette plainte.

- La proposition de vérifier au préalable la pertinence de cette action est demandée par les membres du Conseil Municipal.

**Approuvé à la majorité**  
**Délibération N°83/15**  
**Une abstention**  
**M. Zadros.**

- Fête du village : 5 septembre au stade intercommunal Guy Drut

- Forum des associations : 6 septembre 2015. Des démonstrations sportives seront proposées devant le gymnase (karaté, judo, tennis, pétanque, volley-ball, danse de salon).

Fin de séance : 22h30

## Le secrétaire de séance

**Djamila LASRI**  
**Le Maire**  
**Germain BUCHET**

# Un été animé à l'accueil de loisirs

**Records de fréquentation battus cet été ! Les journées de fortes affluences, nous avons encadré jusqu'à 94 enfants et les autres jours environ 50 enfants.**

**Durant le mois de juillet, les Lutins âgés de 3 à 6 ans ont :**

- construit une cabane à côté de la cour de l'école maternelle
- participé au spectacle du 24 juillet « soirée cabaret » en revisitant l'émission phare d'Antenne 2 « l'école des fans »

**Quant aux Phénix (6-8 ans) et aux Dragons (8-11 ans), ils ont :**

- organisé une veillée en compagnie de leurs parents ayant pour thème « Ce soir tout est permis » remake de l'émission de TF1,
- participé à un tournoi de pétanque avec l'association « la boule Wézienne »,
- été initiés à différents sports,
- Créé un spectacle d'ombres chinoises et de magie pour la « soirée cabaret »

**Les sorties programmées cet été :**

- Bowling
- Laser Game
- Piscine
- Base de loisirs de Torcy
- Spectacle de théâtre à Paris
- Aventureland (parc d'aventure)

Les adolescents de Saint-Witz ont pu aussi participer à la soirée cabaret en intégrant le stage « Music and Ados » avec Emmanuel GOEPFERT.

**Un stage de 3 semaines** a été programmé cet été. Pendant ses vingt jours les ados ont pu découvrir autrement le monde musical.

**Voici le programme abordé par les jeunes.**

- Chauffe corporelle et vocale (minimum une heure par jour) :
- Relaxation, ancrage, respiration, étirement,

échauffement, réveil de la voix, vocalises.

**CHANT :**

• Apprentissage des mélodies, répartition par voix, improvisation.

• Répertoire abordé : Variété, Gospel, Funk, Rock, HipHop, Walt Disney... Avec plus de chansons anglo-américaines que françaises.

**DANSE-PERCUSSIONS :**

• Danse improvisée et chorégraphie avec les chansons, ainsi qu'usage de petites percussions (maracas, claves...) en plus des percussions corporelles, beat-box pour ceux qui le souhaitent. Le projet était tourné avant tout sur la voix et le chant, les mouvements avaient pour but de se sentir bien et de permettre de mieux chanter, de dynamiser le groupe et la chorale.

**MUSIQUE :**

• Découverte de l'harmonie, des enchaînements d'accords, au piano ou à la guitare, pour pouvoir accompagner les chansons. Possibilités aux jeunes d'accompagner les musiques même lors du spectacle. Possibilité de composer une ou plusieurs chansons spécialement pour ce projet.

**ECRITURE :**

• Atelier de création, où chacun peut exprimer ce qu'il ressent à travers des textes. Ainsi les jeunes ont créé leur propre chanson de A à Z, dans laquelle ils ont tous assumé un morceau de couplet en « rasant », en « slamant » ou en chantant selon les envies...

**Les nouvelles activités périscolaires (NAP) 2016**

Nous avons accueilli en 2015, chaque mercredi matin, une quarantaine d'enfants d'âges maternels et 120 enfants âgés entre 6 et 11 ans.

Pour la rentrée 2015-2016, voici les ateliers proposés :

- Couture (le tricot, le crochet et la couture) avec Anita
- Potager (fruits, légumes, fleurs...) avec Charline et Angélique
- Cuisine avec Maud et Thomas
- Théâtre avec Sophie C.
- Journalisme avec Sophie L.



- Kamashibai (contes) avec Jimmy
- Jeux de société avec Véronique
- Zumba avec Aurore
- Sports collectifs avec Julien
- Danse du monde avec Virginie
- Eveil musical avec Emmanuel
- Bandes dessinées avec Christelle qui est actuellement en congé maternité
- Déco patch avec Nathalie
- Danse folklorique avec Béatrice
- Tennis avec Jean-Yves

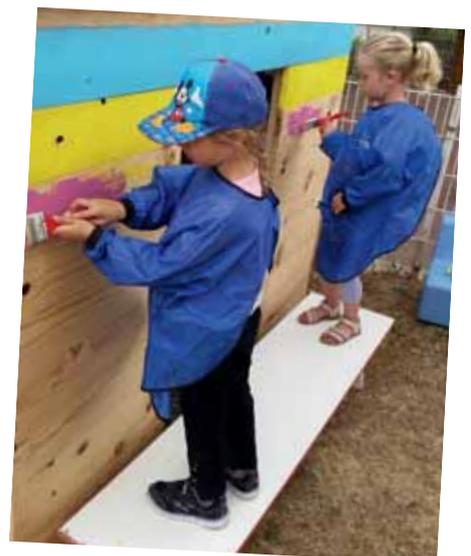
Nous prévoyons un spectacle, une exposition et de nombreuses surprises en fin d'année pour clôturer les NAP.

Prochains événements :

- 30 octobre 2015 : Chasse aux bonbons et soirée halloween
- 5 décembre 2015 : Marché de Noël « don de jouets » pour l'association des Restos du cœur

Félicitation à toute l'équipe qui entoure les enfants quotidiennement.

**Véronique Blanchet**  
Directrice de l'ALSH





Le mur du fond : 7 éléments sont montés



8 000 Kg du bout des doigts, remarquer la précision : l'épaisseur des cales de réglage!

# Construction du centre culturel



Octobre : tous les corps de métiers sont à l'œuvre

Dans le précédent numéro de la gazette, nous en étions restés à la modeste émergence des fondations du futur centre culturel qui se précise.

Les maçons ont poursuivi leur construction, dressant les sols puis élevant les murs de la salle principale, des pièces de maçonnerie préfabriquée pesante, pour les plus importantes jusqu'à 8 tonnes, aux respectables dimensions de 9,5 m de hauteur par 2,20 m de largeur et 20 cm d'épaisseur, ajustées au millimètre près.

Les charpentiers n'ont pas été en reste, eux qui durent équiper la salle principale puis élever les salles d'activités en périphérie, toutes en charpente.

Ces interventions coordonnées et simultanées ont provoqué une évolution significative du déroulement des travaux en permettant aux autres corps de métiers d'intervenir à leur tour : d'abord les couvreurs, puis les plaquistes (remplaçants modernes des plâtriers), et les chauffagistes, vitriers et menuisiers en charge des huisseries...

Désormais, par touches successives, le projet rend une image de plus en plus proche de celle de sa maquette.

Au jour le jour, nombres d'aléas se révèlent, certes, mais ils sont contenus et maîtrisés conduisant à une adaptation des plannings dans le respect des échéances finales : notre talentueuse maître d'oeuvre Martine BIGEAULT y veille avec détermination.

Richard ZADROS



La charpente des salles d'activité en voie d'achèvement



Les chefs de chantier :  
Jean-Paul FERREIRA, le maçon (à gauche)  
Rémi ARIZZI, le charpentier (à droite)

# Boulodrome municipal



D'année en année, d'un budget annuel à l'autre, les aménagements du boulodrome municipal sont poursuivis.

Cette année a vu la construction d'un local dont l'agencement s'achève, assorti d'un cabinet de toilettes attenant. La toiture, prolongée en auvent permettra de s'abriter des intempéries ou des ardeurs du soleil tout en assistant aux parties en cours.

L'ensemble est également adapté pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

Restera à achever les voies d'accès, à parfaire le sol du terrain -déjà bien apprécié des champions de pétanque, en l'état- et à assortir le tout d'une décoration champêtre dans le cadre de prochains budgets annuels.

Néanmoins, comme précédemment, il a pu accueillir cet été, les enfants de l'Accueil de loisirs au cours de deux matinées.

Richard ZADROS

## Donnez un nom au centre culturel L'avis des Wéziens nous intéresse !

Nous vous parlons régulièrement de la construction des salles multi-activités. Le moment est venu de donner un nom à cet ensemble.

Si vous le souhaitez, transmettez-nous vos suggestions avant le 25 novembre en remplissant ce petit coupon ou sur papier libre et en le retournant à la mairie, ou bien complétez la demande de contact en page d'accueil sur notre site [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr).

L'équipe municipale choisira parmi les meilleures propositions.

Merci de votre participation.

### Concours nom du centre culturel

Nom .....

.....

Prénom .....

.....

Adresse .....

.....

Propositions .....

.....

.....

.....

# Le site internet de Saint-Witz fait peau neuve !

Ouvert depuis le 23 septembre, le nouveau site de la commune se veut moderne, utile, d'actualité. Bonne navigation !

*les menus*

*infos type  
« panneaux lumineux »*

*les dernières actus*

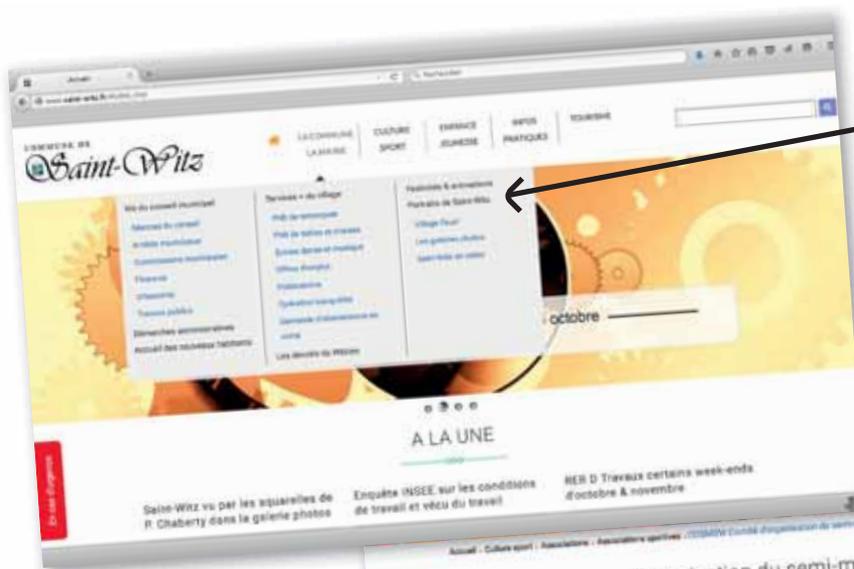
*Accès aux cartes de visite  
et aux annuaires*

*Accès aux photos et vidéos*

*Un plan pour situer...*

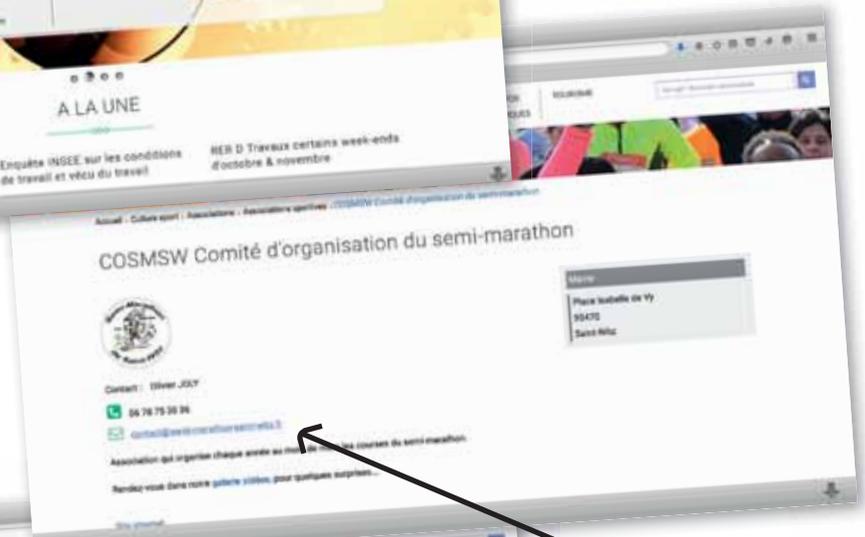
*Contacts  
Infos légales  
Plan du site  
Et la possibilité de laisser un message...*

The image shows a screenshot of the Saint-Witz website with several callouts pointing to specific features. At the top, a navigation menu is highlighted with the label 'les menus'. Below the menu is a large banner with the text 'Cérémonie des commémorations du 11 novembre', labeled 'infos type « panneaux lumineux »'. Underneath is a section titled 'A LA UNE' with three news items, each with a 'En savoir plus' button, labeled 'les dernières actus'. Below this is an 'ANNUAIRES' section with four icons: 'COMMERCE ENTREPRISES', 'SANTÉ', 'TOURISME', and 'ASSOCIATIONS', labeled 'Accès aux cartes de visite et aux annuaires'. To the right, there are two gallery sections: 'GALERIE VIDEOS' and 'GALERIE PHOTOS', each with a thumbnail image, labeled 'Accès aux photos et vidéos'. Below the galleries is a map of the commune, labeled 'Un plan pour situer...'. At the bottom, there is a contact section with three columns: 'NOUS JOINDRE', 'LETTRE D'INFORMATION', and 'NOUS CONTACTER', labeled 'Contacts Infos légales Plan du site Et la possibilité de laisser un message...'. The contact section includes a list of opening hours, a sign-up form for the newsletter, and a contact form with fields for name, address, phone, email, and a message box.



Un exemple de menu développé...

... une carte de visite...



Cliquer et envoyer un mail...



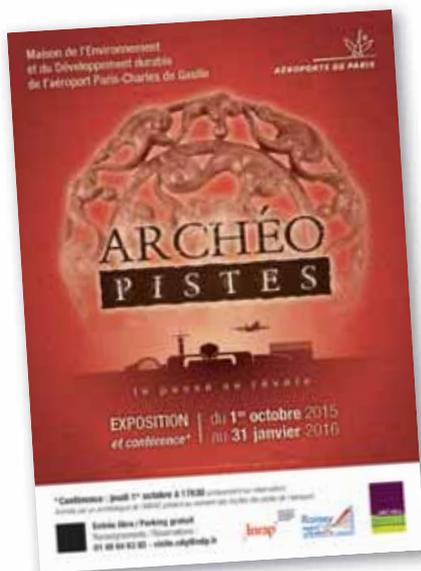
Météo et agenda

...de l'information...

...l'onglet «urgence» avec son contenu



# Archéopistes : le passé se révèle



La Maison de l'Environnement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle accueille une exposition réalisée en partenariat avec ARCHÉA.

L'exposition retracera la vie quotidienne depuis l'époque gauloise grâce aux résultats des fouilles archéologiques menées sur le territoire de l'aéroport.

300 élèves de CE2 – CM1 participeront à des ateliers pédagogiques autour de l'exposition pour comprendre le travail des archéologues et apprendre à fabriquer des fibules gauloises (broches).

Du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 29 février 2016  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et certains week-ends.

Maison de l'Environnement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle  
2 route du Noyer du Chat  
Zone cargo 1 et 2  
93290 Tremblay-en-France

Tél. : 01 48 64 63 82  
Mail [visitecdg@adp.fr](mailto:visitecdg@adp.fr)

## 1914-1918: Le Camp retranché de Paris, La forêt mobilisée dans le Val d'Oise

Du 21 octobre au 18 décembre 2015  
Exposition sur panneaux dans le hall du musée Archéa

À la veille de la Grande Guerre, le territoire du Val-d'Oise est une zone stratégique pour la défense de Paris et se retrouve couvert d'un vaste réseau de tranchées, d'abris et de positions d'artillerie. De nombreuses traces de ce réseau ont été retrouvées en Forêt de Montmorency. Treize panneaux illustrés de cartes et d'images d'archives ou de documents scientifiques actuels, présentent l'effort déployé pendant la Grande Guerre et nous font découvrir un patrimoine historique et archéologique méconnu.

Exposition du service d'archéologie du Conseil départemental du Val-d'Oise

## Concert piano-voix musiques des temps de la Grande Guerre

Samedi 21 novembre à 20h30

Les archéologues mettent de plus en plus souvent au jour des vestiges de la Première Guerre mondiale, y compris dans des régions qui sont restées à l'abri des combats comme le Val-d'Oise. En parallèle de l'exposition-dossier présentée sur le sujet, ARCHÉA propose de faire revivre une certaine ambiance musicale de cette époque, elle aussi à l'abri des combats, mais jamais très éloignée, par un concert piano-voix présentant des compositions célèbres ou méconnues. Au programme : Debussy, Ravel, Berg, Strauss, Caplet...

Béatrice Fontaine, soprano, Yun Qiu Wu, piano.  
En partenariat avec l'école de musique de la ville de Louvres.

Entrée gratuite. Réservation auprès de l'accueil du musée ou sur le site Internet à partir du 21 octobre.



## Festivités 1515

Encore de nombreux événements programmés dans le cadre des Festivités 1515, jusqu'en décembre. En particulier le concert de clôture des Festivités :

Samedi 28 novembre à 17h30 au musée national de la Renaissance à Ecouen  
François 1<sup>er</sup> et Soliman le Magnifique



Epreuve Volley ball

Remise de la coupe par  
le Maire de Villeron Dominique Kudla

## Challenge intercommunal Saint-Witz intraitable

Pour sa douzième édition, le challenge intercommunal des sports s'est déroulé le samedi 3 octobre 2015 chez le « petit » dernier venu dans la communauté d'agglomération, Goussainville.

Petit mais costaud avec plus de 31 000 habitants ! Il n'empêche que les Wéziens ont une fois encore brillé en remportant le titre devant Louvres, la seconde ville en termes d'effectifs de la CARPF. Le quatuor des enfants Vançon, Maxime, Romain, Lola et Margaux, est passé par là, bien complété par Yann Bizet, notre président du volley-club, Arnaud Wintz, Rodrigue Gobardhan et son fils Tom, professeur et élève au lycée.

Rappelons que ce challenge a été initié en 2004 par Fred Vançon, prof EPS au lycée et Julien Lefevre, élève en STAPS à l'ILEPS de Cergy. Le principe est de réunir l'ensemble des communes de la communauté de ROISSY autour d'un événement sportif constitué de plusieurs épreuves. Ces dernières fluctuent en fonction de la ville retenue pour recevoir ce challenge « clé en main » puisque l'essentiel du matériel et l'animation sont gracieusement fournis.

Le programme inédit était chargé avec pas moins de 11 épreuves : Mini tennis, ultimate (frisbee), pétanque, volley-ball, tir à la carabine, fléchettes, relais de trottinettes, relais au basket, course d'orientation express, tir au foot,

et pour la première fois une course par équipe en escalade, le tout en une seule journée.

Vainqueurs de l'ultimate et de l'escalade, les intraitables Wéziens se sont également bien classés dans toutes les épreuves pour l'emporter finalement à l'issue du challenge. Bravo à vous et merci de représenter brillamment notre village.

La formule 2016 reste en suspend car nous allons être rejoints par de nombreuses villes pour former une communauté d'agglomération d'une tout autre dimension puisqu'elle comptera pas moins de 42 communes.



## Partir à la découverte du Val d'Oise : MyBalade



« MyBalade » est un outil de promotion touristique du Vexin valdoisien qui se décline sous forme de site internet : [www.valdoisemybalade.fr](http://www.valdoisemybalade.fr) et d'application mobile (disponible sur AppStore et GooglePlay).

On peut y découvrir le Vexin et ses richesses (patrimoine bâti, patrimoine naturel, un agenda géolocalisé des événements culturels et touristiques, des circuits de VTT mais aussi pédestres, des services d'hôtellerie et de restauration) grâce aux visites virtuelles mais également planifier ses sorties en préparant ses itinéraires de chez soi.

# Le relais assistantes maternelles dévoile son programme



Cette année encore le Relais Assistantes Maternelles de St Witz participe à la journée des Assistantes Maternelles qui aura lieu le samedi 14 novembre 2015 à Fosses. L'intitulé de la journée : Aider à grandir avec bienveillance. Le matin se déroulera une conférence avec Christine Schuhl, formatrice, rédactrice de la revue « Métiers de la petite enfance ». L'après-midi, après un déjeuner pris en commun, des ateliers interactifs en petits groupes seront proposés aux assistantes maternelles. Le bureau de l'association La Ronde des Moulins

Les séances à la bibliothèque de St Witz avec les jeunes enfants accueillis chez les assistantes maternelles de St Witz vont bientôt rouvrir, et c'est avec grand plaisir que nous allons retrouver Annie Wintz et ses histoires.

Une nouvelle année encore avec pleine d'émotions, où nous allons découvrir quel est le coup de cœur littéraire 2015 des assistantes maternelles et des enfants, lors de la délibération des votes, le samedi 5 décembre à Roissy. Un spectacle sera proposé aux enfants, assistantes maternelles et parents pour clôturer la saison 2015 des coups de cœur littéraires de la petite enfance, sur le thème de la différence.

A très bientôt et bonne rentrée!

Véronique Chamorro  
Animatrice et responsable  
des Relais Assistantes Maternelles de la Nouvelle Etoile

## Alliance France

IMMOBILIÈRE

GROUPEMENT NATIONAL D'AGENTS ET D'AGENCES IMMOBILIÈRES EN FICHER COMMUN PARTAGÉ

Quelle est la valeur  
de votre nid ?



34 RUE DU HAUT DE SENLIS - 95470 SAINT-WITZ

TEL : 01.34.68.54.54

42 RUE CAMBACÈRES - 77230 MOUSSY LE NEUF

TEL : 01.60.26.27.26

[www.alliancefranceimmo.com](http://www.alliancefranceimmo.com)

# École Jane du Chesne

## Exposition des chefs d'œuvre de maternelle



Les promesses ont été tenues et le résultat a même été au-delà de nos espérances. Cette matinée du 20 juin 2015 a été un grand moment de convivialité, avec des parents surpris et ravis de découvrir les productions de leurs enfants...

Brigitte, Christine et Sophie



Reconnaissez-vous les différents styles ?  
A-do-ra-ble !



# École Jane du Chesne

## Le mot du Directeur

Chers parents,

J'ai le plaisir de rejoindre l'école Jane du Chesne cette rentrée après avoir assuré la direction de l'école Henri Barbusse dans la ville voisine de Fosses ces deux dernières années. Saluons l'arrivée de Mme Odiot en CE2-CM1 qui m'accompagne dans ce changement puisque nous étions dans le même établissement l'année dernière, ainsi que celle de Mme Clair avec qui je partage la classe de CM2, étant déchargé à mi-temps pour la direction. Nous souhaitons une très bonne continuation à notre ancienne directrice, Mme Bernard, à Mlle Hubert Falcinelli, à Mme Diot et à M. Dulieu dans leurs nouvelles affectations.

Malgré une légère baisse, les effectifs ont peu évolué par rapport à l'année dernière. La structure reste donc la même avec 11 classes : PS-MS (Mme Antonin), PS-MS (Mme Vigan), MS-GS (Mme Joly), GS-CE1 (Mme Beauvallet), CP (Mlle Le Bihan), CP-CE1 (Mme Huble), CE2 (Mme Risbet), CE2-CM1 (Mme Odiot), CM1 (Mme Delbergue), CM1-CM2 (Mme Meyssonier) et CM2 (Mme Clair et M. Cosson).

Toute l'équipe, enseignants, EVS, AVS, ATSEM, intervenantes d'anglais, membres du RASED, animateurs, personnel de la restauration, se joint à moi pour souhaiter une très bonne année scolaire à tous les élèves ainsi qu'à leurs parents.

**François Cosson**  
Le directeur.



**En bas de gauche à droite :** Brigitte Antonin (PS/MS), Sylvie Lemaire (ATSEM), Sophie Bourdin (AVS), Christelle Le Bihan (CP), Hélène Le Bigot (ATSEM), Christine Joly (MS/GS).

**Au milieu de gauche à droite :** Ingrid Clair (CM2), Betty Kartono (EVS), Aurore Blanchet (ATSEM), François Cosson (Directeur et cm<sup>2</sup>), Sylvie Caffin (ATSEM), Sophie Vigan (PS/MS).

**En haut de gauche à droite :** Floriane Beauvallet (GS/CE1), Nathalie Huble (CP/CE1), Géraldine Risbet (CE2), Céline Delbergue (CM1), Christelle Odiot (CE2/CM1), Catherine Meyssonier (CM1/CM2), Rebecca Farris-Orr (Intervenante anglais).

## Message des parents d'élèves



Association autonome des  
Parents d'Elèves des Ecoles  
Publiques Wéziennes

Chers Wéziens, chers parents,

Nous espérons que cette rentrée s'est bien passée pour vous et vos enfants, et qu'ils trouveront en cette nouvelle année scolaire, tout ce qu'il leur est nécessaire pour s'épanouir aussi bien dans leur vie à l'école qu'à vos côtés et dans leurs diverses activités.

L'Association autonome des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques Wéziennes (APEEPW) fait également sa rentrée ! Nous vous rappelons que nous sommes une association apolitique qui a pour vocation de :

- Représenter les parents d'élèves dans les différentes instances de l'école (conseils d'école, commission cantine...),
- Informer les parents d'élèves sur la vie scolaire par le biais de comptes-rendus ou de réunions d'information,
- Mener (ou participer à) des actions collectives sur des sujets d'intérêt général,
- Jouer un rôle de médiateur et de facilitateur dans les problèmes particuliers,
- Organiser des manifestations en lien avec les enfants tout au long de l'année.

Par exemple, durant l'année 2014-2015, nous avons :

- Organisé la traditionnelle brocante aux jouets, avec remise des jouets non vendus aux restos du cœur,

- Participé au marché de Noël en organisant la traditionnelle tombola. Malheureusement, cette année, faute d'hélium, nous avons transmis les lettres au Père Noël d'une autre manière,
- Organisé les petits déjeuners de Noël à l'école primaire, et le goûter de Noël à l'école maternelle,
- Participé à l'organisation de la kermesse de l'école, en appui de l'équipe enseignante,
- Financé le spectacle de Noël des maternelles,
- Offert un livre à chaque élève de l'école élémentaire.

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement tous les parents bénévoles qui nous aident à organiser ces moments privilégiés tout au long de l'année !

En juin, l'APEEPW a procédé à l'élection d'un nouveau bureau, en appui de notre présidente, Krishna KEGNE. Nous souhaitons donc la bienvenue à :

**- Notre nouvelle trésorière :** Catherine DZIK FROMENT,

**- Notre nouvelle secrétaire :** Sylvie GONCALVES.

Nous vous rappelons qu'en adhérant à notre association, vous nous soutenez dans la poursuite de nos activités pour le bien-être de vos enfants.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau directeur François Cosson, ainsi qu'à Christelle Odiot, nouvelle dans l'équipe enseignante, en charge des CE2/CM1.

Nous restons à votre écoute tout au long de cette année scolaire. Nous sommes actuellement à la recherche d'idées pour organiser de nouvelles manifestations. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part des suggestions que nous pourrions mettre en œuvre !

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire 2015-2016 !

**Garance pour l'APEEPW**

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail :  
apeepw@gmail.com**



# Plus solidaires que jamais !



Pour la troisième année consécutive, les professeurs EPS du lycée Fabrice PEJOUT et Frédéric VANÇON ont organisé le maintenant rituel et attendu challenge interclasses avec les 245 élèves de secondes. L'idée est de créer la rencontre et la cohésion de tous ces jeunes issus des différentes communes voisines de la communauté d'agglomération, VEMARS, VILLERON, ROISSY, LOUVRES, PUISEUX, MARLY. Les six épreuves programmées sollicitent l'esprit de solidarité où la locution française et devise belge « l'union fait la force » prend tout son sens. Après la découverte des épreuves en cours EPS, chacun s'investit dans le groupe classe pour apporter sa contribution le jour J, le mercredi 23 septembre.

Jeu du transporteur d'hommes, tir à la corde mixte avec 4 filles et 4 garçons, relais de précision au basket, balle au prisonnier, relais avec trottinettes et jeu d'eau avec des seaux troués, les épreuves sont simples, ludiques mais irréalisables sans la cohésion du groupe. Les professeurs en charge des classes identifiées par une couleur se mêlent à ce rassemblement et découvrent leurs élèves qui jouent assurément le jeu sous un tout autre angle. Plus que jamais nos élèves ont fait preuve d'un bel état d'esprit de solidarité. De bon augure en ce début d'année.

**Frédéric Vançon**

## Erratum

Dans la précédente gazette, un article intitulé "sur les traces d'Henri Matisse..." à la page 15 était un article de l'école maternelle et non de l'école élémentaire.

Pour mémoire les 2 écoles (maternelle et élémentaire) ont fusionné il y a 2 ans et sont devenues une école primaire avec une seule direction mais nous continuons à distinguer dans nos colonnes école maternelle et école élémentaire



# Athlétisme

## La UNE 95 a fait sa rentrée !



**F**ini les vacances. La UNE 95 (Union Nord Est 95 Athlétisme) démarre la saison 2015-2016 sous le signe de la nouveauté !

A compter de cette année se déroule une initiation à la marche nordique et la création d'un groupe d'entraînement « sportiveC'dédié aux personnes débutantes et souhaitant découvrir les joies de la course à pied.

Ces séances ont lieu à Saint Witz, les samedis matin, les mardis soir et jeudis soir (plus d'information sur le site Internet de la UNE 95, [une95.athle.com](http://une95.athle.com)).

Autre nouveauté, la création d'une section de « Baby Athlé » pour les moins de 5 ans, le samedi matin (de 11h00 à 12h00), au COSEC (Complexe Sportif Évolutif Couvert) de Marly la Ville.

La saison 2014-2015 s'était terminée de belle manière avec deux athlètes sélectionnés en équipe de France (100 m et 4 x 400 m), des athlètes qualifiés pour les pointes d'Or. En outre 17 athlètes ont été sélectionnés pour

les championnats de France (1500 m/lancer du marteau, triple saut, 4 x 100 m) et pour les championnats du monde vétérans.

L'équipe de coach et de bénévoles est de retour pour cette nouvelle saison et est en mesure d'accueillir tous les athlètes en herbe habitant les communes suivantes : Fosses, Le Thillay, Louvres, Marly la ville, Roissy en France, Saint Witz et Vémars.

La UNE 95 propose des entraînements (débutants à confirmés) dans plusieurs villes, commençant avant 5 ans pour les plus jeunes, et jusqu'à 77 ans pour les moins jeunes.

L'Union Nord Est 95 Athlétisme est le plus grand club d'athlétisme du nord Est du Val d'Oise. Nous sommes passés en National 2B en fin de saison dernière et il regroupe 393 athlètes.

Une association sportive pratiquant la compétition mais s'associant à l'esprit convivial et sain d'une activité physique. La performance, mais le plaisir avant tout!!!

Le club ne cesse d'évoluer d'année en année que ce soit au nombre d'adhérents, qu'au niveau des résultats. En valorisant cette dynamique, le club a obtenu en 2012 le label « club formateur » désigné par le Conseil Général.

C'est le fruit d'un investissement sans relâche de nos bénévoles notamment les entraîneurs diplômés que compte l'association.

Nous proposons une pratique de l'athlétisme variée et ludique. Nos entraîneurs transmettent aux jeunes athlètes la passion et les valeurs

éducatives de ce sport à caractère Olympique.

**L'athlétisme c'est le développement des qualités de base et se divise en 7 familles de disciplines :**

- Sprint haies
- Demi-fond marche
- Longueur triple saut
- Hauteur perche
- Poids javelot
- Disque marteau
- Relais

Le club propose tout au long de l'année de multiples activités allant de la course loisir à la pratique de la compétition et cela quel que soit le niveau de pratique.

Cross, piste, courses sur route, courses nature, Run & Bike, sur des petites ou longues distances (y compris marathon et 100 km), sont proposés à tous durant la saison.

Nous organisons des stages techniques, les déplacements aux compétitions des Kid Athlé (compétition pour les plus jeunes), des compétitions pour adultes, des journées de regroupement, des goûters, des BBQ...

Venez rejoindre la famille de la UNE95.

A bientôt donc !

**Sportivement votre**

# Écuries Saint Witz

## Fin d'année couronnée de succès



Océane Pradet et Akil Ditut  
Remise des Prix Championnats de France 2015



Jennifer Raoult pendant l'animation  
de la Fête du Cheval 2015



Les Schtroumpfs en voltige pendant  
la Fête du Cheval 2015

La rentrée des classes et la rentrée des Écuries sont faites. Nous avons aussi participé à la journée du patrimoine qui se déroulait le même jour que la journée nationale du cheval. Cette magnifique journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur!

Durant cette journée, nous avons pu voir nos jeunes cavaliers qui débutent nous prouver leur envie d'y arriver, nos « moins » jeunes et surtout plus anciens cavaliers nous montrer leur évolution dans la pratique de l'équitation, mais aussi, nos cavalières de concours qui ont toutes su nous montrer avec quelle classe elles pouvaient représenter les Écuries!

Pour cette très belle, mais très longue journée du cheval, je tenais personnellement à remercier toutes les personnes qui ont permis la réussite de ce beau dimanche.

Les bénévoles qui nous ont aidé avant pour la préparation des épreuves, les bénévoles qui nous ont aidé pendant cette journée, mais aussi, tous les commerces et artisans pour des lots. Je n'oublie pas la Mairie pour le prêt de la sonorisation et le prêt des barrières (pour la sécurité de tous!). Je tenais aussi à remercier Mme Delgado, qui a permis de distribuer des flyers dans toute la ville.

Nous voici arrivés aux longs et froids mois

d'hiver. Cela ne décourage pas les cavalières et cavaliers. L'activité équestre continue, les concours seront plus rares à partir de mi-décembre, donc certaines journées spécifiques (jeux, voltige, etc.) seront proposées le dimanche.

Nos cavaliers et leur monture vont en profiter pour se préparer pour les qualifications aux Championnats de France. Les concours reprendront à partir de mars 2016 pour s'arrêter fin juin. Les cavaliers les plus chevronnés participeront aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron fin juillet 2016.

Nous souhaitons à tous et toutes une bonne année 2016.

**Christine Pradet**

**F**in juin, pendant la fête du club, nous avons partagé avec nos élèves, leurs parents ainsi que des amis, une soirée exceptionnelle.

Nous avons également organisé plusieurs stages pendant les vacances scolaires avec à chaque fois, un temps magnifique.

Mais évidemment, nous avons aussi participé aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron, qui restent l'aboutissement de toute une année de préparation, d'entraînements et de concours! Nos élèves se sont bien sûr surpassés, et je les félicite, même si, malheureusement, tout ne se passe pas toujours comme prévu...

Donc nous souhaitons un bon rétablissement à Gwendoline!

### RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2015

| Cavalier      | Cheval             | Classement final       |
|---------------|--------------------|------------------------|
| Océane P.     | Akil Ditut         | 4 <sup>ème</sup> / 33  |
| Manon L.      | Hopi du loup       | 30 <sup>ème</sup> / 37 |
| Morgane F.    | Unik               | 14 <sup>ème</sup> / 32 |
| Aude B.       | Nuit bleue de rai  | 11 <sup>ème</sup> / 37 |
| Gwendoline F. | Taquine du parquet | 31 <sup>ème</sup> / 35 |



4 pavé des Hermites 95 470 Saint-Witz  
01 34 68 49 65

Mail: [ecuries.stwitz@wanadoo.fr](mailto:ecuries.stwitz@wanadoo.fr)  
Site: [www.ecuriesdestwitz.fr](http://www.ecuriesdestwitz.fr)



# HANDBALL:

## Un enfant du club entraîne des -18 ans nationaux

Pour ce nouvel article, nous avons décidé de vous présenter le parcours d'un enfant du club, d'un joueur devenu entraîneur par amour du handball. Nous avons donc demandé à notre reporter Hugo d'aller interviewer Anthony, nouvel entraîneur des -18 ans masculins de l'Entente Handball Val d'Oise 95 engagés en championnat de France.

»» **Hugo:** D'où te vient cette passion du handball et pourquoi avoir choisi ce sport plutôt qu'un autre ?

**Anthony:** Je suis issu d'une famille de sportifs. Mon père était footballeur et ma mère handballeuse. Autant dire que je n'avais que deux choix possibles. Comme tous les garçons de 6 ans, j'ai débuté par le football que j'ai pratiqué pendant 3 ans. À un moment donné, j'ai eu l'opportunité de suivre un ami pour faire un test au handball et je n'ai plus jamais eu envie de faire un autre sport. J'ai aimé l'entraîneur Xavier qui est toujours en poste aujourd'hui et qui fait partie des personnes qui m'ont donné envie d'entraîner. J'ai aimé l'ambiance et la mentalité de ce sport. Et je vous avoue aussi que c'est très agréable de jouer dans un sport de salle quand arrive l'hiver !

»» **Hugo:** Ce sont les rencontres que tu as faites qui t'ont donné envie d'entraîner ?

**Anthony:** J'ai eu la chance de côtoyer des personnes qui sont de vraies passionnées de ce sport. J'ai parlé de Xavier car ce fut l'entraîneur de toutes mes années en équipe jeune au club, le premier entraîneur avec qui j'ai fait mes gammes et mon binôme actuel sur l'équipe -15 ans masculins à Survilliers. Cela fait de nombreuses années que l'on travaille ensemble et on a une vraie complicité. J'ai aussi eu envie d'aider mon club de toujours à une époque où il était en moins bon état qu'aujourd'hui.

»» **Hugo:** Tu nous a parlé que tu avais passé tes diplômes, qu'est-ce que cela t'a apporté en plus ?

**Anthony:** Pour moi, passer mes diplômes est la décision la plus importante que j'ai prise depuis que j'ai débuté en tant qu'entraîneur. Cela m'a permis de changer d'état d'esprit, de comprendre ce qu'on attendait de moi.

J'ai eu mon diplôme d'animateur Handball en 2013 et mes résultats m'ont permis d'être intégré au dispositif de détection départementale Val d'Oisien. L'année d'après, j'ai débuté ma formation d'entraîneur régional que j'ai obtenue en 2015. Suite à l'obtention de ce nouveau diplôme, l'entraîneur des -18 Championnat de France m'a demandé si je voulais travailler avec lui pour la saison 2015-2016 sur cette équipe. Je conseille à tous les entraîneurs de rentrer en formation car la réflexion qui leur sera demandée les fera évoluer !

»» **Hugo:** On t'a donc proposé de faire partie du binôme d'entraîneur de l'équipe des -18, qu'elle fut ta réaction ?

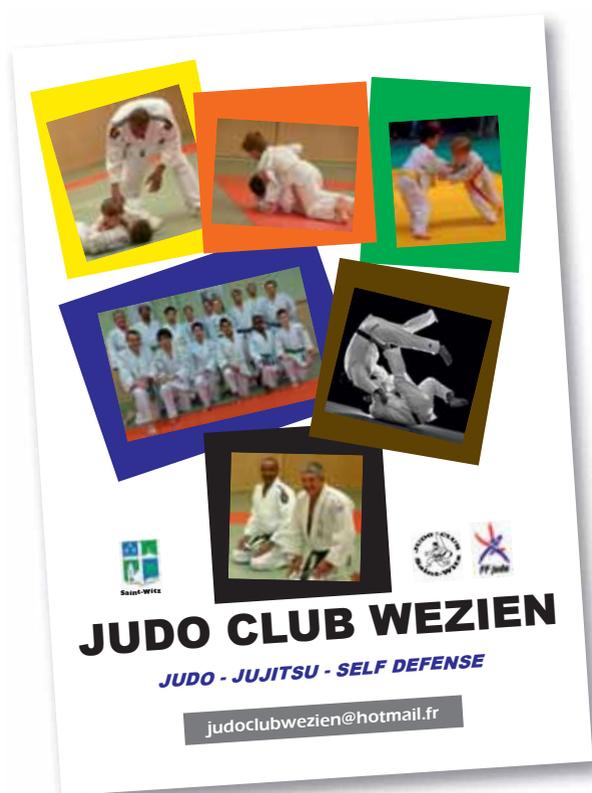
**Anthony:** Heureux ! C'est pour moi une opportunité de progresser, de travailler avec les meilleurs jeunes du département et de connaître ou plutôt d'approcher le haut niveau et ses codes. C'est également un moyen de faire partager mon expérience avec les entraîneurs de mon club de Survilliers et d'être un meilleur formateur pour mes -15 ans masculins.

»» **Hugo:** Une dernière petite question, dans 10 ans où seras tu ? Survilliers ou plus haut ?

**Anthony:** Sincèrement, j'espère que je pourrai encore progresser en passant un nouveau diplôme d'entraîneur interrégional. J'ai Survilliers et ce club dans mon cœur et je serai toujours là pour l'aider à grandir. J'ai un projet avec ces -15 ans que j'aimerais amener en Région l'an prochain. On a tous des rêves, mais en général je ne regarde pas si loin. J'ai débuté une saison importante pour moi. Survilliers et le Val d'Oise me font confiance, mon seul but est d'atteindre tous les objectifs de cette saison. Pour la suite, on verra !



# Judo Club Wézien : poussez la porte du dojo...



En passant dans le gymnase, vous pourrez observer une nouvelle affiche qui symbolise l'activité de notre club : les couleurs des ceintures, l'accompagnement des enfants dans leur apprentissage, l'acquisition de la maîtrise, la cohésion de groupe, la performance recherchée, l'excellence de l'enseignement : Tout un symbole !

Nouvelle saison, nouveau bureau pour le Judo club wézien : Eric, le président est entouré d'une nouvelle équipe composée d'André, vice-président, de Carole, secrétaire, de Sylvie et Benoît trésoriers, pour vous accueillir et organiser la vie du club. Patrick et Mathurin continuent d'assurer l'enseignement du judo pour tous les niveaux.

## Nouvelle saison, nouveau bureau pour le Judo club wézien :

Eric, le président est entouré d'une nouvelle équipe composée d'André, vice-président, de Carole, secrétaire, de Sylvie et Benoît trésoriers, pour vous accueillir et organiser la vie du club. Patrick et Mathurin continuent d'assurer l'enseignement du judo pour tous les niveaux.

## Le JCW s'adapte à la demande !

Cette année le JCW accueille les jeunes judokas à partir de 5 ans (grande section de maternelle) et propose deux possibilités d'inscription : deux séances par semaine pour les « experts » ou bien une seule séance pour les jeunes sportifs souhaitant pratiquer plus facilement une autre activité en soirée. Nos cours se déroulent les mardis et les vendredis de 17h40 à 18h40 pour les plus jeunes et de 18h40 à 19h40 à partir du CE1.

Les ados et les adultes se retrouvent les mêmes jours de 19h45 à 21h15 pour des séances très variées autour du judo, du jujitsu et du « self defense ».

La découverte de nos cours peut se faire à tout moment de l'année, avec ou sans expérience. Il suffit de se lancer et de passer le nez par la porte du dojo !



Carole, Sylvie, Eric et Teddy le Maître !

### CONTACTS :

[judoclubwezien@hotmail.fr](mailto:judoclubwezien@hotmail.fr)

06.10.72.42.80



Manu et ses jeunes ceintures noires



Nos champions

## Karaté Club de Saint-Witz : le goût de mieux faire

Le Karaté club de Saint-Witz est très fier de vous annoncer les résultats de Naomie et Quentin lors derniers championnats de France qui se sont déroulés à Sélestat en mai dernier.

Nous tenons à leur dire à nouveau notre gratitude d'avoir porté les couleurs de notre club et de notre village jusqu'à ce niveau de compétition. Merci à eux.

Naomie a perdu lors des « pools », à l'issue d'un combat qu'elle aurait véritablement mérité de remporter. Quentin a fini le championnat au pied du podium à la quatrième place. Résultat dont il n'a pas à rougir, et dont tout le club se réjouit.

Ces résultats honorables doivent être mis en perspective avec la petitesse de notre structure, les compétitions nationales sont « trustées » par les grands clubs qui peuvent compter jusqu'à 300/350 inscrits. Il est remarquable que le KCSW, sorte de petit poucet au niveau national, arrive à présenter régulièrement des compétiteurs de haut niveau.

Nous l'avons dit déjà, cela découle du talent et de l'implication de notre professeur, il transmet à ses élèves non pas le goût de bien faire, mais le goût de faire mieux.

Il y a longtemps que nous ne vous avons pas fait partager un peu de cette philosophie japonaise sur laquelle est fondée notre discipline.

En ces temps agités, notre choix s'est porté sur un extrait du premier volume de l'Hagakure (le livre des samourais).

« En société, si chacun choisit de vivre en harmonie avec les autres, guidant sa vie sur le chemin du ciel, tout le monde pourra profiter d'une vie paisible et confortable. Un homme, s'il ne vit pas en harmonie avec ses prochains, ne peut être loyal, quels que soient les nobles principes qu'il défende. Ceux qui sont en mauvais termes avec les autres, qui ont

tendance à se signaler par leur absence (...) ou qui ne prononcent jamais une parole sans cynisme, sont guidés par un esprit étroit et chagrin. (...)

Se montrer conciliant, éviter toute opposition inutile, demeurer courtois, modeste et essayer de trouver un arrangement en toute chose, pour le plus grand bénéfice de tous, même à votre propre détriment, peut vous assurer des relations amicales qui garderont l'authenticité de la première rencontre. »

L'art du combat au fondement de notre discipline est, avant toute chose, une école de maîtrise. La première bataille à remporter est celle que l'on doit se livrer à soi-même, une fois cette lutte remportée s'ouvre alors une vie de paix.

**Nous vous invitons à venir nous rejoindre au dojo Henri Delaplace les lundi et jeudi :**

- enfants de 19h à 20h
- ados/adultes de 19h30 à 21h.

**L'équipe du KCSW.**

### CONTACTS :

- O. Berton : [olivier.berton@ithaque-conseil.fr](mailto:olivier.berton@ithaque-conseil.fr)
- D. Duputel : [d-duputel@sfr.fr](mailto:d-duputel@sfr.fr)

**Facebook :** Karate-Club-Saint-Witz

# 2016 : la 38<sup>ème</sup> édition se prépare, et évolue.



Départ du Semi-Marathon



Départ du 900 m



Stand au forum des associations

C'est sur une note festive que le Comité d'Organisation du Semi-Marathon de Saint-Witz a célébré sa rentrée lors de la fête du village et du forum des associations.

L'édition 2016 promet de nombreuses originalités avec un bureau comptant de nouveaux membres plus motivés que jamais et se renforçant ainsi sur un aspect communication et prospection. Bienvenue à Marie-Claire et Jérôme.

Cette année donc, le semi-marathon de Saint-Witz vous offre une image plus jeune, plus dynamique au travers son site internet totalement refondu, une nouvelle vidéo de présentation, ainsi qu'une page Facebook et Twitter tout autant qu'une chaîne YouTube.

De plus, nous rénovons aussi l'historique parcours des 4000 m qui se transforme en un 5 km populaire et offrant un passage bucolique par les étangs.

Sans surprise, le partenariat avec l'association ELA est reconduit puisque le semi-marathon n'est pas qu'un événement sportif, mais aussi une implication sociale et sociétale. Nous aurons donc toujours autant de plaisir à compter sur sa marraine de cœur Muriel Hurtis.

Les quelques mois de préparation s'annoncent donc très actifs avec une organisation logistique toujours aussi exigeante, la reconduction des différents partenariats, la recherche de nouveaux sponsors... sans oublier les évolutions réglementaires à prendre en compte.

A ce sujet, nous rappelons que les certificats médicaux de moins d'un an seront obligatoires et exigés sur toutes les courses.

Le COSMSW repart donc corps et âme pour préparer au mieux la 38<sup>ème</sup> édition qui comptera l'éveil athlétique, les 1200 et 2600 m, le tout nouveau parcours du 5 km, les 10 km des 3 villages et le semi-marathon de Saint-Witz, sans oublier la 3<sup>ème</sup> édition de la marche d'environ 8 km.

Nous comptons sur votre présence en tant que spectateurs, bénévoles et bien sûr coureurs en rejoignant dès à présent les nombreux participants déjà inscrits à cette heure.

Et bien entendu, le semi-marathon ne serait pas l'événement des Wéziens sans la participation de près de 200 bénévoles. Toutes les bonnes volontés étant les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter via notre site Internet.

Alors dès maintenant, partagez avec vos proches la 38<sup>ème</sup> édition du Semi-Marathon de Saint-Witz du 12 mars 2016.

**Le bureau.**

**NOUS CONTACTER :**  
contact@semi-marathon-saint-witz.fr

**SITE OFFICIEL :**  
www.semi-marathon-saint-witz.fr

Et regardez aussi  
**LES VIDÉOS DU SEMI**  
sur le site internet de la commune  
www.saint-witz.fr

# TENNIS CLUB WEZIEN

## Rentrée 2015 et solidarité



Lors des traditionnelles inscriptions du forum des associations, le club a enrayé la chute d'adhérents de l'année dernière, due à la destruction partielle des courts couverts, et a enregistré cent vingt adhésions comme en 2014.

Cela n'aurait pas été possible sans une solidarité sans faille des clubs voisins, présidents de clubs, adjoints municipaux, maires, proviseur (Plailly, Vémars, Louvres, Survilliers, Fosses, Villeron, Marly la ville, l'établissement scolaire St Dominique à Mortefontaine et le gymnase de Saint-Witz) qui nous prêtent des créneaux sur leurs courts couverts. Survilliers nous accorde des cotisations préférentielles sur leurs courts couverts afin que nous puissions répondre aux attentes de cours des enfants et des adultes nous permettant ainsi de pérenniser l'emploi de nos enseignants.

Malgré la situation difficile que nous connaissons avec nos courts couverts, nous tenons donc à remercier toutes celles et ceux qui nous sont restés fidèles et celles et ceux qui nous ont rejoint sans oublier tous les parents et les enseignants qui participent au covoiturage des enfants sur les différents clubs d'accueil.

### Ecole de tennis enfants et cours adultes :

Malgré ces difficultés, le club continue à mettre un point d'honneur à proposer aux adhérents un enseignement de qualité dispensé par des enseignants titulaires d'un diplôme d'Etat respectueux des directives fédérales et régionales et non des assistants moniteurs de tennis.

Tous nos courts sont ainsi assurés par notre directeur sportif Jean-Yves Guguin diplômé d'Etat supérieur, et par Thomas Leclair diplômé d'Etat. De plus, comme vous pourrez le constater, nos courts sont assurés pendant 34 semaines du 14 septembre au 2 juillet et non sur 27 semaines du 28 septembre au 28 mai comme dans certains clubs.

De plus nos groupes sont composés de 4 élèves pour les adultes et de 4 à 6 maximum pour les enfants contre parfois 8 à 10 ailleurs. Nous espérons donc que, même si nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous proposer des courts couverts pour le moment, vous apprécierez à sa juste mesure tout ce que le club et ses enseignants

continuent à vous proposer pour garantir à toutes et tous des conditions d'enseignement permettant aux élèves de prendre du plaisir et de progresser.

### Avancement des travaux :

Comme vous avez pu le constater les travaux ont commencé.

Le désamiantage de la toiture est achevé. Les autres travaux seront réalisés dans l'ordre suivant :

1/Renforcement de la charpente qui sera lasurée.

2/Pose d'une nouvelle couverture grise anthracite en bac acier et remplacement des bardages dont la couleur reste à définir selon les coûts et les propositions qui seront faites par le constructeur.

3/Changement de l'éclairage actuel par un éclairage au LED.

4/Pose d'un nouveau sol sportif très amortissant.

### Les compétitions par équipes 2015 :

Le club continue à présenter des équipes et à obtenir d'excellents résultats dans les diverses compétitions que propose la ligue du Val d'Oise. Bravo à toutes et tous.

#### JEUNES :

9 ans garçons : Julien Bachy, Noah Duchenne et Philippe Onteniente. 3<sup>ème</sup>.

11/12 ans filles : Camille Louvet, Doriane Niel et Zoé Plasmans. 3<sup>ème</sup>.

12 ans garçons : Jules Daudré, Hugo Duchenne, Clément Lacomme et Léo Magnien. 4<sup>ème</sup>.

13/14 ans garçons : Shams Jeerooburkhan, Ewenn Lesaux, Clément Petiot, Basile Plasmans, Callum Lambert et Louis Quantin. 4<sup>ème</sup>.

#### SÉNIORS :

Le club a maintenu son équipe fanion dans la meilleure division du Val d'Oise ; la pré-nationale avec :

Romain Lachens 3/6, Thomas Leclair 4/6, Kévin Guguin 2/6, Raphaël Tumminello 4/6 et Julien Paupardin 3/6. 4<sup>ème</sup>.



Une performance exceptionnelle et jamais vue pour notre club qui se hisse au niveau des plus gros clubs du département.

#### COUPE POTEL :

Dames : Betty Rivoisy, Betty Kartono, Betty Lachens, Christine Mirtain, Laurence Petiot, Marie Laure Chabbert, Véronique Niel. 4<sup>ème</sup>.

Messieurs : Frédéric Leroux, Raphaël Loosli, Marc Michiels, Emmanuel Petiot, Michel Borusiak, Eric Penvern, Alexandre Niel et Philippe Clapaud. 4<sup>ème</sup>.

#### 65 ans : en octobre et novembre.

Emmanuel Petiot, Serge Paris, Frédéric Leroux, Michel Borusiak, Jean-Pierre Guillot.

#### 35 ans : en novembre et décembre.

Equipe 1 : Xavier Duchenne, Vincent Cotrel et Thierry Lesaux.

Equipe 2 : Sylvain Pujol, Guillaume Magnien, Emmanuel Robard et Ludovic Collin.

Bonne chance à toutes nos équipes engagées.

#### DATES DES STAGES

Nous proposerons des stages pendant les vacances de février. En journée pour les enfants de 13 h 30 à 17 heures et en soirée pour les adultes à partir de 19 heures.

#### Inscriptions et renseignements :

**Jean-Yves Guguin :**  
**06.08.50.99.03**

**Février :** Du 22 au 26 et/ou du 29 au 4 mars selon la demande.

**Pâques :** Du 18 au 22 et/ou du 25 au 29 avril selon la demande.

**Juin/juillet :** Du 27 au 1er juillet et du 05 au 9 juillet.

# De nouveaux ateliers au foyer rural

Tout d'abord une saison 2014-2015 un peu difficile au démarrage, suite aux intempéries qui ont endommagé les bâtiments municipaux, mais qui s'est terminée brillamment par l'exposition de nos ateliers encore une fois très fortement appréciée les 6 et 7 juin derniers. Vous trouverez page suivante la liste des gagnants du concours dont le thème était AU FIL DE...

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que les membres du Conseil Municipal pour leur soutien, ainsi que le service technique et le personnel communal.

Une pensée aussi à JARVIL pour ses magnifiques bouquets qui accompagnent merveilleusement bien notre exposition.

Une nouvelle saison se profile devant nous et c'est encore avec un grand plaisir pour notre association et nos animateurs de vous accueillir dans nos divers ateliers.

## Des projets concrétisés depuis la rentrée avec 2 nouveaux ateliers très attendus :

- Conversation espagnole tous les mercredis à partir de 14h30 animé par Emilia PEREZ ROMERO
- QI GONG tous les lundis de 9h00 à 10h00 animé par Emmanuelle GERVREAU

Je profite de cet article pour remercier nos nouvelles recrues.

Vous pourrez consulter la plaquette de toutes nos activités au Foyer Rural, à la bibliothèque, ainsi qu'à la Mairie, mais également sur le site Internet de notre commune [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr) Vous y trouverez aussi une galerie de photos de certaines expositions.

**Si vous êtes intéressés par l'une des activités proposées**, vous pouvez vous inscrire, en fonction des places disponibles, à la bibliothèque dont les horaires sont :

- Mardi de 16h00 à 19h00
- Mercredi de 14h00 à 17h30
- Samedi de 10h15 à 12h15

## Nos tarifs pour les adhésions restent inchangés à savoir :

- 25 € pour les adultes wéziens
- 40 € pour les adultes extérieurs
- 10 € pour les enfants wéziens et extérieurs
- L'accès à la bibliothèque est gratuit pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans et est de 10 € pour les adultes

La carte d'adhésion du Foyer Rural vous sera demandée au début des cours, faisant foi de votre cotisation à notre association, mais également à l'assurance auprès de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Val d'Oise.

Je voudrais également rendre un dernier hommage à notre amie Thérèse GRAUX qui faisait du bénévolat au sein de notre association depuis l'année 2000, en tant qu'animatrice à la bibliothèque.

Une nouvelle saison commence et je la souhaite excellente à tous.

**Annie BOURDIN**  
Présidente

## DATES À RETENIR :

• **Assemblée Générale :**  
mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015

• **Exposition des ateliers :**  
les 11 et 12 juin 2016  
Le thème sera choisi par les différents ateliers.

# Club de tarot

Nous avons la satisfaction de voir notre club de tarot se développer de façon harmonieuse d'année en année. Ce club est pour nous, un prétexte pour se réunir amicalement, dans la bonne humeur, et tous ses adhérents y sont très attachés.

Christine HERRMANN  
Omar BELBACHIR



# Remise des prix du concours 2015

## Thème: Au fil de...

|                         |  |  |   |
|-------------------------|--|--|---|
| <b>PEINTURE S/BOIS</b>  | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Dans les marais poitevin<br>Au fil des contes<br>Au fil des mes vacances   | Martine CHATELAIN<br>Carmen GREGOIRE<br>Madeleine CAMEROTA                |
| <b>SCULPTURE</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de la liberté<br>Au fil de la vie... l'oiseau s'envole<br>Au fil de l'eau                                   | Christian INVERNIZZI<br>Isabel PIERNAS<br>Maxence GERARD                  |
| <b>PORCELAINE</b>       | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil des couleurs<br>A fil des saisons<br>Au fil du linge  | Suzanne BRUNET<br>Jocelyne INVERNIZZI<br>Renée GRZELEZAK                  |
| <b>CARTONNAGE</b>       | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de la brodeuse<br>Un soir à la Tour Eiffel<br>Au fil du bleu  | Chantal LEPOUTRE<br>Michèle FERNANDES<br>Christiane LEBLOND               |
| <b>PORCELAINE</b>       | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil des saisons<br>Les hirondelles sur le fil<br>Au fil des générations   | Valérie DEBCZAK<br>Viviane DURRANT<br>Brigitte DEHU                       |
| <b>DESSIN/PEINTURE</b>  | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de l'eau<br>La petite couturière<br>Au fil du temps   | Dominique BRAULT<br>Valérie DEBCZAK<br>Josée HERRANZ                      |
| <b>AQUARELLE</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil des saisons, automne...<br>Au fil de,, l'hameçon<br>Que d'eau, que d'eau<br>Fil'ippine la petite couturière | Annick GONIAUX<br>Louis PILLER<br>Dominique JUMENTIER<br>Valérie DEBCZAK  |
| <b>SCULPTURE</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de la sagesse<br>Au fil de mes courbes<br>Au fil de l'amour   | Christine BOUCHER<br>Christine DE FIEKOPWSKY<br>Evelyne TESSIER           |
| <b>SCULPTURE</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Le fil à la patte<br>Au fil du papotage<br>Au fil de l'histoire  | Valérie BOUGES<br>Catherine MOULES<br>Ghislaine PARAMELLE                 |
| <b>PATCHWORK</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil du vent<br>Au fil à tricoter<br>Au fil de la nuit   | Christine BOUCHER<br>Nicole ZANDROWICZ<br>Mireille GILBERT                |
| <b>PATCHWORK</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | De ma fenêtre au fil des saisons<br>Au fil de l'imaginaire<br>Au fil de mes histoires                              | Josiane ROBILLARD<br>Marie-lieve BAUGIER<br>Marie Christine MARTIN        |
| <b>PATCHWORK</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de ma passion<br>Passions,, au fil du temps<br>Au fil qui file  | Mireille AURIOT<br>Nicole VALLEE<br>Marie Claude DREVET                   |
| <b>PERGAMANO</b>        | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de la mode<br>Au fil des mots<br>Au fil de la grace<br>Au fil du vent                                       | Hélène VANNOYE<br>Josiane GENIS<br>Danièle COMPARETTI<br>Danièle Bethmont |
| <b>ABAT-JOUR RIGIDE</b> | 1 <sup>er</sup> prix<br>2 <sup>ème</sup> prix<br>3 <sup>ème</sup> prix | Au fil de la conversation<br>Araignées au fil de la toile<br>Des heures et des heures...                           | Monique MAURIN<br>Lucette RICHEZ<br>Evelyne BRIVOAL                       |

# Arts et découvertes

Les visites guidées proposées par l'association « ARTS ET DECOUVERTES », activité liée au foyer rural, ont été, comme à l'accoutumée, riches et variées.

Rappelons le programme de la saison passée 2014/2015 :

- Palais Galliera, la mode en France 1947,1957
- les Ponts de Paris
- Les Arts de l'Islam au Musée du Louvre
- Niki de Saint-Phalle au Grand Palais
- Musée Gustave Moreaux
- L'Hôtel de la Marine
- La soufflerie Eiffel
- Arts et Métiers : les inventions qui ont changé notre quotidien
- Exposition « de Giotto au Caravage » au Musée Jacquemart André
- Musée du Louvre de Lens, puis déjeuner suivi d'un circuit guidé « Lens Art Déco, histoire d'une reconstruction »

Parmi ces visites, à la demande des animatrices « A & D », j'ai choisi de vous faire découvrir et partager celle consacrée à la soufflerie Eiffel.

La visite, durée 2 heures environ, fut menée par Monsieur Martin Peter, ancien ingénieur et actuel conservateur. Il est également le biographe « officiel » de Gustave Eiffel pour la partie météorologique et aérodynamique de son œuvre. Cette visite de la soufflerie, auquel est adjoint un petit musée, fut précédée par une passionnante présentation historique et technique sur ce laboratoire ainsi que sur l'aérodynamisme et ses applications.

Cette seconde carrière de Gustave Eiffel est longtemps restée méconnue. Elle est sortie récemment de l'ombre grâce à Martin Peter. Désormais de nombreux livres ou articles font état des travaux effectués par Gustave Eiffel dans le Laboratoire « Aérodynamique Eiffel ».



Gustave Eiffel nous a légué de par le monde des centaines d'ouvrages métalliques en tout genre. Après s'être fourvoyé, en 1887, dans la construction des écluses du canal de Panama, un projet faramineux et... désastreux, Eiffel consacre les trente dernières années de sa vie à une féconde carrière d'ingénieur. Il s'emploie d'abord à trouver une utilité à la Tour, qui n'avait été construite que pour une durée de vingt ans : expériences sur la résistance de l'air, station d'observation de météorologie et surtout antenne géante pour la radio naissante. Il poursuit ses études sur l'aérodynamisme en construisant une soufflerie au pied même de la Tour, puis une plus importante en 1909, située 67, rue Boileau 75016 PARIS, toujours en activité et objet de notre visite.

Dans ce laboratoire, il conçoit une soufflerie qui lui permet de confirmer ses résultats avec ses expériences sur la chute libre, avec une très bonne précision. Il démontre expérimentalement dans ce laboratoire le principe du mouvement relatif : les forces exercées sur un corps au repos dans un courant sont égales aux forces que subit un corps qui se meut à la même vitesse dans l'air au repos. La conception de cette soufflerie inspire celles qui sont utilisées de nos jours.

La principale particularité de cette soufflerie réside surtout dans la présence d'une chambre d'expériences hermétiquement close, à cheval sur le courant d'air où s'effectuent les essais.

En reprenant la soufflerie de Gustave Eiffel et en la faisant vivre, Martin Peter a prouvé que les réalisations d'hier, pour peu qu'on leur apporte la touche de modernité nécessaire, peuvent encore rester opérationnelles. Une leçon de modestie et un enseignement qui dépassent largement le cadre de l'aérodynamique.

Aujourd'hui, le laboratoire Aérodynamique Eiffel continue d'apporter, sous l'égide du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), sa contribution scientifique à l'aérodynamique des véhicules, en aéraulique, en génie civil et en tenue au vent des ouvrages.

Gageons que le programme 2015/2016, concocté par les animatrices « A & D », sera aussi alléchant.

Un adhérent, conquis...

**Henri MEYER**

## PROCHAINES SORTIES :

**12/11** : collège des Bernardins

**1/12** : Musée Picasso

**14/01/16** : Warhol Musée d'Arts moderne de Paris, à confirmer

**11/02** : les coulisses du Châtelet (nous avons prévu le Lido, ils ne le font plus...)

**10 ou 17/03** : La Légion d'honneur à St-Denis

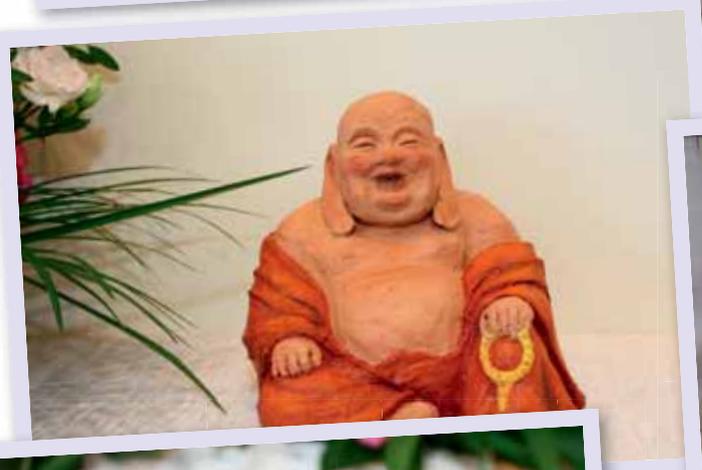
**14/04** : Pinacothèque de Paris (programme non connu à ce jour)

**12 ou 19/05** : le Paris du Négoce

**Juin 2016** : sortie à la journée à confirmer

# Exposition des ateliers





© Photos Franck Burel

Spectacle de fin d'année



Retrouvez toute l'actualité de l'ADM Danse et Fitness Club sur notre page Facebook.  
e-mail : [adm-saint-witz@orange.fr](mailto:adm-saint-witz@orange.fr)

# ADM

## Danse et fitness club

Après s'être quittés au mois de juin lors d'une balade sur le thème du métro parisien, les élèves de Karine ont repris le chemin de la salle de danse pour apprendre de nouvelles chorégraphies et accomplir des progrès que nous remarquons tous pendant le spectacle de fin d'année.

Les adultes ne sont pas en reste car deux nouvelles activités ont vu le jour cette année à l'ADM ; le trampoline et le circuit training.



A noter que le circuit training est ouvert à un large public : femmes, hommes, adolescents, adultes et seniors. C'est une discipline idéale pour découvrir à son rythme la remise en forme ou pour reprendre une activité physique simple, globale, progressive et motivante. Elle permet de tonifier le corps, muscler et galber la silhouette tout en accomplissant un travail cardio-vasculaire.

Le bureau

### NOS HORAIRES :

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Step</b>                    | Lundi : 20h45-22h15<br>Samedi : 9h30-10h30                        |
| <b>ZUMBA fitness</b>           | Mercredi : 20h00-21h00<br>Mardi : 10h-11h (Zumba Gold)            |
| <b>Aérobic (L.I.A)</b>         | Mardi : 20h00-21h00   |
| <b>Renforcement musculaire</b> | Mardi : 9h00-10h00<br>Mardi : 21h00-22h00<br>Samedi : 10h30-11h30 |
| <b>Gym douce avec ballons</b>  | Jeudi : 9h00-10h00  |
| <b>Trampoline</b>              | Lundi : 19h45-20h30   |
| <b>Circuit training</b>        | Mercredi : 21h00-22h00  |

Cours d'essai gratuit

Renseignements : **Karine Vançon**  
06 83 73 22 90 / [adm-saint-witz@orange.fr](mailto:adm-saint-witz@orange.fr)

# Ecole municipale de musique

## *Bienvenue aux nouveaux, dont 16 très jeunes !*



Concert du 21 juin dernier



**P**our beaucoup de nouveaux musiciens, le voyage musical débute grâce à la sensibilisation de l'entourage familial. Puis arrive le temps de la participation aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui leur permet la découverte des différents instruments mis à disposition par l'école de musique. Ils peuvent toucher ces instruments, se familiarisant ainsi avec le geste musical ou s'éveiller au chant.

L'école de musique est fière de contribuer au parcours initiatique et éducatif du monde artistique musical en proposant de nombreuses activités.

Bonne reprise à tous nos autres élèves qui poursuivent leur chemin. Chaque année, nous veillons à favoriser la participation de chacun à des expériences musicales variées.

En effet, la musique est un univers qui comporte des esthétiques artistiques nombreuses qui peuvent laisser à chacun la possibilité de construire sa formation par différentes étapes, au gré des envies et des opportunités.

Ainsi, nous vous proposons les ensembles de classes (violon, flûte, guitare), l'orchestre et un partenariat avec l'ensemble vocal de Montmélian. Dans un registre plus contemporain, l'atelier musiques actuelles et la chorale complètent une offre de formation en constante évolution.

Ainsi, nous vous proposons les ensembles de classes (violon, flûte, guitare), l'orchestre et un partenariat avec l'ensemble vocal de Montmélian. Dans un registre plus contemporain, l'atelier musiques actuelles et la chorale complètent une offre de formation en constante évolution.



### DATES À RETENIR :

- **Concert de Noël**  
vendredi 11 décembre  
à 20 heures au Foyer Rural

- **Concert avec l'ensemble vocal de Montmélian**  
dimanche 7 février  
à 17 heures, lieu non défini

### COORDONNÉES DE L'ÉCOLE :

01 34 68 35 04

ecoledemusique@saint-witz.fr

#### **Isabelle CONTI :**

Gestionnaire administrative municipale

06 31 16 29 02

#### **Christine PAMART :**

Présidente de l'Association

01 34 68 45 12



Remise des diplômes

# Ecole municipale de danse

## C'est la rentrée... on danse !



L'école de danse est un service municipal qui permet l'accès à la pratique chorégraphique pour les enfants et les adultes. Les élèves de l'école de danse ont repris leurs chaussons avec entrain, ils sont plus de 160 inscrits cette année en danse classique, modern'jazz ou danse contemporaine. Les professeurs tous diplômés d'état sont d'ores et déjà prêts à les accueillir dans la salle de danse ou la salle du chalet des Vosges.

**Vous pouvez ainsi pratiquer :**

**La danse classique :**



**Le modern'jazz :**



**La danse contemporaine :**



A Saint-Witz tout est mis en œuvre pour que petits et grands puissent aborder cet art dans les meilleures conditions, avec plaisir, dynamisme, curiosité, rigueur, créativité, enthousiasme et dans un esprit de convivialité. Facteur

de sociabilité, l'enseignement artistique favorise le partage, la concentration et l'acquisition de l'autonomie.

Les temps forts de l'année seront les évaluations publiques communes aux villes de Marly, Roissy et Fosses en janvier, les démonstrations en mars et le spectacle de fin d'année en juin. N'hésitez pas à venir les applaudir.

Et cet été avec plus de 40° à l'ombre les élèves dansaient aussi ! Un stage a été organisé du 1<sup>er</sup> au 6 juillet, 30 enfants y participaient âgés de 11 à 16ans et ont été enthousiasmés.

**Voici les impressions de Charlotte et Margaux :**

**- As-tu déjà participé à ce stage ?**

**Charlotte :** C'est la première fois que je m'inscris à ce stage de danse.

**Margaux :** Oui pour la 3<sup>ème</sup> fois. Mais c'était la première fois qu'il se déroulait à Saint Witz.

**- Combien d'années as-tu pratiqué la danse et en quelles disciplines ?**

**Charlotte :** J'ai fait deux années d'éveil à la danse classique, mais j'avais trois ans. J'en ai treize aujourd'hui. Je n'en n'avais pas refait depuis et puis, le dernier spectacle du mois de juin m'a vraiment donné envie d'en refaire. Alors quand j'ai su qu'il y avait un stage, je m'y suis inscrite.

**Margaux :** Je pratique la danse classique à l'école municipale de Saint witz depuis le CE1, j'ai donc entamé cette année (2015-2016) ma 7<sup>ème</sup> année. Et en Jazz ma 6<sup>ème</sup> année.

Depuis que j'apprends à monter sur pointe (4 ans), j'ai pour la première fois fais un solo « la fée rouge » sur pointe lors du dernier spectacle de fin d'année.

Et je peux vous dire que ces stages m'ont fait progresser plus vite.

**- Décrivez-nous une journée type :**

Arrivée à 9h30, nous sommes divisés en 2 groupes (les grands et les petits). Les grands commençaient par du contemporain pendant que les petits étaient en classique et vice versa en 2<sup>nde</sup> partie de matinée.

Du fait de la chaleur (canicule) nous étions obligés de faire régulièrement des pauses pour nous désaltérer.

La pause du midi se faisait en général dehors en fonction du temps. Chacun apportait son pique-nique et puis, on partageait tous un peu. Ce qui créait une ambiance super sympa. On vivait un peu comme une troupe.

Dans l'après-midi, c'était le temps de la création en vue de nous produire au spectacle de fin de stage. Des groupes plus ou moins grands étaient formés en fonction des affinités et nous devions créer notre propre chorégraphie sur des musiques que nous devions choisir parmi celles proposées par Lisa et Marie-Christine. Pas toujours facile, mais on a bien rigolé !



*Chorégraphie imaginée par les jeunes stagiaires*

Vers 16h30, on se disait à demain. C'était génial parce que nous étions toutes et tous (et oui il y avait deux garçons.) en vacances alors que nos frères et sœurs étaient toujours à l'école. Nous sommes tous des collégiens ou lycéens. En fin de stage, on a donc proposé un spectacle dans le gymnase, pour les parents et autres visiteurs, on était maquillé et on changeait de costumes à chaque danse : une robe



rouge, un tutu de danse classique et puis une robe bleue... Il faut superposer les costumes pour se changer plus vite.

### Conclusion et impression.

**Charlotte :** Pour cette première expérience, c'était génial, j'ai adoré et je me suis inscrite à la danse classique cette année. Je ne vais sûrement pas faire de pointes cette année, c'est dommage, mais il faut que j'apprenne toutes les positions avant, et que je muscle mes chevilles.

J'aime beaucoup quand je vois Sasha, Margaux, ou Flore faire des pointes... Je ne sais pas combien de temps ça va me prendre pour arriver à leur niveau, mais c'est mon but.

Alors rendez-vous l'année prochaine pour mon prochain spectacle.



**Margaux :** J'adore participer à ce stage, d'ailleurs je bloque tous les ans cette semaine sur mon agenda pour pouvoir y participer.

Ce stage m'a donné envie de participer aux autres stages proposés en cours d'année, mais le stage de Juillet reste celui que je préfère pour son ambiance sérieuse et décontractée à la fois.

La fin de semaine de stage se termine toujours par un petit spectacle d'une heure puis d'un goûter!



Marie-Christine Robert et Lisa Landry, les professeurs

### QUELQUES DATES À RETENIR :

- **5/12 :**  
Marché de Noël à St Witz
- **23/01 :**  
Examen de danse contemporaine à Fosses
- **27/01 :**  
Examen de jazz à Roissy-en-France
- **31/01 :**  
Examen de danse classique à Roissy-en-France
- **18/03 :**  
Démonstrations à Marly-la-Ville
- **19 et 20/03 :**  
Stage à Marly-la-Ville
- **17 et 18/06 :**  
Spectacle de fin d'année à Marly-la-Ville.



# Association k'danses

## L'aventure continue

Comme chaque année le forum des associations est pour l'association K'Danses un moyen d'aller à votre rencontre, la saison 2015-2016 ne déroge pas à la règle, vous avez été nombreux à vous intéresser à nos différents cours. L'an passé 217 adhérents ont partagé les cours de notre association de danse.

Notre calendrier prévisionnel est d'ores et déjà bien rempli avec 10 stages, 5 soirées dansantes, une zumba party, un week-end de danses et notre inévitable gala annuel.

**Prochain rendez-vous ouvert au public le vendredi 4 décembre pour une soirée dansante en faveur de l'AFM Téléthon.**

Le 30 Janvier 2016, nous organisons une grande Zumba Party en partenariat avec l'association Carla et la municipalité de Marly-la-Ville. Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés à l'association Carla. Carla est une jeune Marlysienne atteinte d'une maladie orpheline appelée ataxie cérébelleuse avec des troubles de l'équilibre. Le but de l'association Carla est d'aider au financement des voyages aux Etats-Unis de cette petite fille, afin qu'elle puisse suivre une thérapie appelée BIOFEEDBACK... Tous ensemble soyons solidaires avec et pour Carla...

Notre association permet de pratiquer plusieurs danses : la Salsa, la Bachata, la Kizomba, la Zumba, le Rock et les 10 danses de salon. Au vu de ces deux premières semaines d'inscriptions, nos cours se sont bien remplis. C'est avec joie que nous accueillons des apprentis danseuses et danseurs et que nous sommes heureux de retrouver nos anciens adhérents qui nous suivent et nous aident à poursuivre cette belle aventure.

Le dynamisme de nos professeurs, au nombre de sept cette année, nous permet d'offrir sur cette nouvelle saison des nouveautés. Toujours à l'écoute de nos adhérents, nous proposons maintenant des cours de Kizomba, danse très en vogue en ce moment, et pour nos danseurs confirmés un cours de danses de salons « avancés » sur Saint-Witz. Très grand succès sur les cours de danses de salon avec 69 inscrits cette année !

La danse est une activité à la portée de tous. La danse est un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes et un maximum de sensations. Alors pour le vérifier, n'hésitez plus et venez nous rejoindre...

L'équipe de l'association K'Danses.  
Association affiliée à la Fédération Française de Danses



- Site : [www.k-danses.com](http://www.k-danses.com)
- Facebook : Eliott K'Danses
- Tél : 07 81 87 59 84

**L'association K'Danses**  
affiliée à la Fédération Française de Danse

En partenariat avec la municipalité de Marly-La ville

**Carla ASSOCIATION**

Organisent une

# Zumba Party Carla

(ouverte à tous)

**Samedi 30 Janvier 2016**  
de 19 h à 22 h

Accompagnée de sa sœur Laura  
Tous avec et pour Carla

Tarif : 15 €  
(moins de 10 ans : 10 €)  
Réservation obligatoire

Renseignements  
au 07 81 87 59 84  
asso@k-danses.com  
[www.k-danses.com](http://www.k-danses.com)

Gymnase du COSEC  
rue Serge Laverdure  
95670 Marly la Ville

Les bénéfices de cette soirée seront intégralement reversés à l'association Carla. Carla est atteinte d'une maladie orpheline appelée ataxie cérébelleuse avec des troubles de l'équilibre. Le but de l'association Carla est d'aider au financement des voyages aux Etats-Unis de cette petite fille, afin qu'elle puisse suivre une thérapie appelée BIOFEEDBACK.

# Théâtre L'Échange

Depuis 1987, l'association L'ECHANGE est accueillie au Théâtre de la Bergerie de Survilliers. Elle consacre ses activités au Théâtre et à la Chanson. Elle est subventionnée par les Mairies de Saint-Witz et de Survilliers.

Ses prestations sont assurées par des professionnels du spectacle :

- Ateliers pour les enfants, juniors, adolescents, adultes,
- Mise en scène et représentation de pièces du répertoire ou contemporaines diffusées dans la région,
- Création de spectacles de chansons représentés dans toute la France,
- Interventions et représentations dans les écoles, collèges, lycées.

Au cours de l'année 2014.2015, nous avons travaillé autour de la guerre de 14/18. Une création collective avec l'atelier-théâtre adultes, «Il était une fois 14.18», représenté à Survilliers et à Saint-Witz. D'autres représentations sont envisagées dans la Communauté d'agglomération.

Quant à nos participants aux Ateliers-Théâtre pour les plus jeunes : Contes, chansons, et théâtre contemporain sont au programme chaque année, avec une représentation le dernier dimanche de juin.

Quelques photos de la prestation des «jeunes» en juin dernier ci-contre.

Pour 2015.2016, la rentrée des ateliers a eu lieu le 30 septembre. Quelques places sont encore disponibles.



- Atelier-théâtre «enfants» de 6 à 9 ans : 14 h à 15 h 15
- Atelier-théâtre «juniors» de 9 à 12 ans : de 15 h 30 à 17 h
- Atelier-théâtre «adolescents» de 13 à 18 ans : de 17 h 30 à 19 h 30
- Atelier-théâtre «adultes» : de 20 h 30 à 22 h 30

N'hésitez pas à nous appeler au 01.34.12.74.48 ou bien au 06.82.39.03.79, nous serons heureuses de vous renseigner.

Bien théâtralement vôtre,

L'ECHANGE  
Marie-Hélène Féry - Directrice de L'Echange  
Odile Billard - Comédienne-chanteuse - Intervenante Ateliers

Pour fêter son lancement, la société Val-Drone implantée à Saint WITZ et spécialisée dans l'imagerie aérienne propose **une offre exceptionnelle** \* aux Wéziens.



VAL-DRONE

<http://www.val-drone.com/>

07-82-97-42-31

cb@val-drone.com



\* Offre valable jusqu'au 31/09/2016



50 % de remise



5 photos aériennes de votre propriété pour seulement 95 € HT.





# Partenariat avec l'école de musique renouvelé

**V**ous aimez chanter! Vous aimez la convivialité! Alors débutants ou confirmés venez rejoindre, l'ensemble vocal de Montmélian. Nous vous accueillerons avec un immense plaisir. Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire. Notre chef de chœur se fera fort de vous aider à surmonter votre appréhension si vous êtes débutants.

Nos répétitions se tiennent tous les mercredi, sauf vacances scolaires, entre 20h30 et 22 heures au foyer rural de Saint-Witz.

Notre répertoire est essentiellement classique. Cette année nous avons à notre programme :

- Le Credo et le Gloria de Vivaldi
- L'halleluia de Haendel
- Les danses Polovtsiennes de Borodine
- Et divers pièces de Fauré, Gounod, Elgar, Marcello...

Nous avons le plaisir de vous informer que nous renouvelerons notre collaboration avec l'école de musique. Celle-ci se concrétisera par un concert en commun le dimanche 7 février 2016, à 17 heures. Nous vous tiendrons informés des détails en temps voulu.

Nous comptons sur vous.

Yvon Gicquiaux  
06 85 03 23 91



Tableau Maxence Gérard

L'Association de Défense Wézienne

## Point sur les actions contre les projets de traitements de déchets à Moussy le Neuf



L'Association de Défense Wézienne et les associations de Vémars, Moussy et Plailly sont toujours aussi mobilisées pour faire barrage aux projets de stations de compostage de boues et de méthanisation.

Suite au vote du PREDEC (Plan régional de gestion des déchets en Ile de France), le projet d'enfouissement de déchets est neutralisé pour 3 ans.

Après publication des permis de construire, l'heure est aux recours judiciaires sur le compostage et la méthanisation devant le tribunal administratif. Actuellement sont associés aux recours les 5 associations de Saint-Witz, Vémars, Plailly et Moussy ainsi que les mairies de Saint-Witz, Vémars et Plailly,

l'ASLDM représentant 390 Wéziens, certains ayant fait jouer leurs protections juridiques.

Ces recours sont toujours longs et nous nous devons d'être patients. Notre cabinet d'avocats d'Amiens a une approche approfondie des dossiers et une excellente réactivité.

Pour ceux n'ayant pas adhéré à l'association, il n'est pas trop tard pour avoir votre soutien.

Pour l'ADW  
Christophe DESOMBRE  
06 71 27 45 25

# Forum des associations



Dimanche 6 septembre dernier après-midi, à peine remis des festivités de la veille, les wéziens sont venus nombreux participer au traditionnel Forum des Associations, l'occasion de s'inscrire à leur activité favorite mais aussi d'échanger en toute convivialité.





Anciens  
Combattants

# L'Armistice du 11 novembre 1918

**P**ar quel cheminement arrive-t-on à concevoir un Armistice ? Replaçons-nous en cette année 1918.

Chacun des adversaires a des atouts importants. L'axe n'a plus à gérer un front avec la Russie. Ne subsistent alors que quelques petits fronts où il lui faut renforcer ses alliés au moyen de quelques divisions, sauf sur le front italien où une percée importante a été réalisée. L'armée italienne est volatilisée mais les alliés de l'axe ne sont pas à la hauteur pour exploiter le succès.

Les alliés, après la reprise en main de l'armée française par PETAIN et ajoutons l'année de CLEMENCEAU en novembre 1917 comme chef du gouvernement, commencent à recevoir les premières troupes américaines. 6 divisions que la France équipe et instruit.

Le gros hic pour les 2 camps : L'arrière ne tient plus le choc - trop de restrictions, l'incertitude constante.

L'Allemagne est alors prête à faire l'effort décisif, elle lance l'offensive Michel en Picardie (Mars-Avril) et enfonce les Anglais. PETAIN intervient mais une brèche est ouverte. La route de Paris doit être colmatée. L'offensive avance, s'enlise faute de réserve.

FOCH est nommé Général en Chef.

Simultanément, les allemands attaquent dans le Nord et percent vers HAZEBROUCK mais s'arrêtent par manque de réserves en tout genre.

Nouvelle attaque en Mai à partir du chemin des Dames le 27 mai.

Le 30 mai, après un gain de 50 km, l'offensive s'arrête pour les mêmes motifs (troupes épuisées, logistique défaillante).

L'ultime attaque a lieu les 15 et 16 juillet en Champagne.

Le 18 juillet c'est le début de la contre-offensive alliée en Champagne. La supériorité matérielle des alliés est manifeste. Les gains de territoire importants mais il faut reprendre son souffle pour repartir le 14 novembre en Lorraine mais l'Armistice est signée le 11.

Acceptée par tous, lassés des tueries. Les allemands ont joué leur dernière carte, ils ont perdu. L'Empire est détruit. Un nouvel enfer va commencer pour eux.

## Association La boule wézienne

**L**a boule Wézienne association créée en 2011 a pour objectif la pratique de la pétanque dans la convivialité tout en respectant les règles de ce sport.

L'association compte à ce jour 21 adhérents dont 4 femmes. Notre terrain, situé sur les hauteurs de Saint-Witz près du cimetière, fort de ses 400 m<sup>2</sup>, est équipé depuis cette année d'un local comprenant une salle et un W.C. Cette activité permet aux adhérents de pratiquer tous les jours quand bon leur semble. Actuellement la clémence de l'automne nous permet d'en profiter chaque samedi depuis la rentrée.

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour une partie de détente, il vous suffit pour cela de contacter :

**Omar BELBACHIR**  
Tél. : 06 14 23 25 35



## Paint'Art

**PATRICE KREITZ**  
77 rue du haut de Senlis  
95470 SAINT-WITZ

### ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Ainsi que peintures décoratives,  
nous agençons et décorons  
vos intérieurs et extérieurs.

Patines, imitations bois et marbres,  
enduits et matières, dorure,  
décors panoramiques.

### SASU PHYLACTERE

Tél : 06 63 00 30 16  
ou 06 62 86 76 64

Mail : paint.art@hotmail.fr



## Bienvenue aux nouveaux Wéziens



Une fois par an, Germain BUCHET, Maire de Saint-Witz et son équipe municipale accueillent les familles récemment installées dans la commune lors d'un apéritif de bienvenue, auquel sont également conviés les responsables d'associations et les agents municipaux.

Cette année, près de 40 familles sont venues s'installer à Saint-Witz. Certaines d'entre-elles ont été reçues le 3 octobre, salle Alexis Berson. L'occasion pour les parents de trouver réponse à leurs principales interrogations, et pour les enfants de retrouver joyeusement quelques camarades d'école.

Cette initiative permet aux nouveaux résidents de lier des contacts utiles pour leurs futures démarches et leur participation à la vie communale

La rédaction



## J'aime Saint-Witz! J'aime ma commune

Le 19 septembre 2015, l'Union des maires de France a appelé à manifester pour protester auprès des pouvoirs publics contre l'importante diminution planifiée du financement des collectivités et inviter le gouvernement à reconsidérer sa politique à cet égard.

Les conséquences de cette politique, particulièrement préjudiciable aux citoyens des communes, sont développées par ailleurs dans les pages de ce même numéro de LA GAZETTE Wézienne; plus généralement elle consiste à réduire d'année en année la Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) aux collectivités, leur ressource majeure, de manière drastique.

Toujours est-il que le 19 septembre l'Union des maires du Val d'Oise a soutenu cette protestation par une démarche auprès du représentant de l'Etat, le préfet du Val d'Oise. Sous la houlette d'Hugues PORTTELLI, son président, par ailleurs maire d'Ermont et sénateur, les maires et assimilés du département se sont réunis, nombreux, sur le parvis de la préfecture à Cergy montrant ainsi leur détermination et leur soutien à l'entrevue avec le préfet fixée à 11 heures 15 ainsi que leur attachement à leur collectivité affirmant haut et fort: J'aime ma commune,

le slogan du jour.

L'équipe municipale de Saint-WITZ y était représentée.

Le préfet s'est présenté vers 12 heures 15 pour recevoir une délégation de l'association départementale dont la doléance principale fut d'obtenir une rencontre des maires de France avec le premier ministre dans la perspective d'un revirement de politique.

Nous restons particulièrement attentifs aux suites réservées à la démarche poliment écoutée par le préfet qui y a joint les difficultés financières subies par sa propre administration.

Richard ZADROS





## Conférence de haut vol

Le 28 mai dernier, le Docteur Olivier de Ladoucette, Président de la Fondation pour la recherche sur Alzheimer, nous a fait l'honneur d'animer une conférence\* à Saint-Witz.

« Il faut aimer la vie, il faut se marrer ! » Le ton est donné. Psychiatre et gériatologue, le Dr de Ladoucette est intervenu devant une soixantaine de Wéziens. Ses propos imagés, évidents, ont montré une approche plus optimiste de la maladie et appelé à une prise de conscience générale, sans occulter bien sur l'ampleur de la maladie et le risque d'épuisement des aidants familiaux.

« Il vaut mieux vieillir sans la problématique des 3 R : ni regrets, ni remords, ni rancune » a-t-il précisé, « et faire de l'exercice physique est primordial, à tout âge ».

Très impliqué dans la lutte contre la maladie, expert international du vieillissement, le Dr de Ladoucette intervient dans des maisons spécialisées pour malades d'Alzheimer. Il a écrit plusieurs ouvrages sur le sujet et a contribué au plan national « Bien vieillir » 2011 pour le ministère de la Santé et de la Solidarité.

\* conférence organisée avec le concours de l'association *Présence*.

La rédaction

## Marché de Noël



Le marché de Noël se déroulera le samedi 5 décembre au Gymnase Pierre Salvi de 10h à 18h. Comme précédemment des animations sont prévues tout au long de la journée. De nombreux artisans dévoileront leurs créations.

Le père Noël ne manquera pas le rendez-vous pour faire une photo avec les enfants. Les papilles seront aiguisées grâce aux produits du terroir.

Dégustation d'huîtres, de crêpes gaufres, produits antillais.

Une bonne occasion de passer une excellente journée en famille et retrouver les connaissances.

La rédaction



# Une belle fête du village au stade

Avec la construction du Centre Culturel en face du gymnase municipal rue de Paris, il a fallu trouver un nouvel emplacement pour notre feu d'artifice du 5 septembre. Les contraintes de sécurité nécessitant notamment 100 mètres de recul du public nous ont orienté vers le seul site offrant les conditions requises, le stade d'athlétisme.

Le concept du « tout au stade » a rapidement germé et nous a permis de repenser la fête du village. En effet, le site offre un espace unique, des équipements idéaux pour nos animations et surtout une sécurité optimale car il est clos et éloigné de l'espace routier. Le passage à l'intérieur du lycée autorisé par le proviseur et les deux vigiles supplémentaires pour surveiller les parkings extérieurs ont complété le dispositif.

En plus des structures gonflables très appréciées des plus jeunes âgés de 5 à 12 ans, nous avons pu proposer des tournois de football, mini-tennis et de pétanque. Merci à nos animateurs bénévoles, Jean-Yves GUGUIN, notre prof de tennis, Eric HEFFINGER, CPE au lycée, Olivier JOLY, président émérite du semi-marathon et Philippe PILLOD, président du club de pétanque.

Originalité 2015, le petit train a sillonné le village de 14 heures à 20 heures. Départ au stade pour une promenade de 30 minutes direction la Maisonneraie 1, le centre commercial, le domaine de Montmélian puis la Maisonneraie 2, le tout en musique et les commentaires de l'insatiable Patrick GILLES, notre super G.O. Côté restauration, place à la convivialité avec les moules frites très appréciées. Sans oublier les traditionnelles saucisses et merguez offrant un choix varié. Le tout orchestré par une équipe de choc composée de Xavier VANÇON, Evelyne

TEISSIER, Pascal et Sylvie DALLENCOURT, Jean-Michel et Valérie DEBCZAK, David DUPUTEL, François BASSEMAYOUSSE et Emmanuel FLINOIS.

Merci également à nos drôles de dames de la municipalité Véro, Stéphanie et Frédérique d'avoir géré la vente de tickets et facilité le bon déroulement de la journée. Côté boisson, Bruno du LOUNGE BAR était aussi de la fête au côté des confiseries de Richard. Bref, tout pour satisfaire les appétits les plus féroces.

Le feu d'artifice tiré à 22 heures a illuminé le ciel wézien pendant une vingtaine de minutes sous les regards émerveillés des petits et des grands. Puis Gilles BONY notre DJ de Plailly, également animateur de la soirée du semi-marathon, a ponctué la soirée en musique à 2 heures du matin. Les retours sont positifs. La formule a plu et sera sans doute reconduite en septembre 2016. Bonne année à vous.

La municipalité



# La Croix Rouge au service des Wéziens



Lors de la tempête du 8 juin 2014, les bénévoles de la Croix Rouge ont été d'un grand secours à Saint-Witz. Savez-vous que tout près de chez vous, à Fosses, se trouve une délégation de la Croix Rouge ? Voici quelques services rendus...

Vous sortez d'une hospitalisation, vous avez un handicap et ne pouvez vous déplacer ? Les bénévoles peuvent vous apporter un panier repas, en moyenne 10 articles par semaine pour 4 personnes, pour la modique somme de 2 €.

Egalement à disposition une « vesti boutique », ouverte le jeudi de 13h30 à 18 heures et le samedi de 9h30 à 12h30, où vous pouvez déposer ou venir chercher en cas de besoin des vêtements adultes ou enfants, du linge de maison, de la vaisselle...

#### ADRESSE DE CETTE DÉLÉGATION :

30 avenue Henri Barbusse à Fosses  
au niveau du fleuriste.

#### COORDONNÉES DU CONTACT :

Fabien Moison  
Tél. : 01 34 68 27 21 ou 06 13 41 30 88  
Courriel : moison.fabien@gmail.com

La rédaction

## Merci Gilles, notre ancien policier municipal

Entouré de ses proches, d'amis et de collègues, Gilles COELLE, qui a passé 39 ans au service du village et de ses habitants, vient de prendre une retraite bien méritée.

Arrivé dans les effectifs de la commune le 1<sup>er</sup> octobre 1976 en qualité d'ouvrier de voirie, il accède le 1<sup>er</sup> décembre 1981 au grade de Gardien de police municipale. Il quitte les effectifs de la commune le 30 septembre dernier sous le grade de Brigadier-chef principal.

Félicitations, merci et heureuse retraite.



Passage de témoin  
entre Gilles et Didier





# Prévention des cambriolages

Les référents de la communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz (VVSW) vous invitent à partager quelques extraits d'une campagne officielle de prévention contre les cambriolages.

La brochure de 2 pages est pleine de bons conseils. Vous pouvez la télécharger en intégralité sur le site internet du Ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Campagne-de-prevention-contre-les-cambriolages>

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

### AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œil-leton), d'un entrebâilleur
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel
- Soyez prévoyant
- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur

- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures

### Soyez vigilant

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs...
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont

accessibles depuis la voie publique

- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de Participation Citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Vous noterez dans le dernier paragraphe qu'il est fait explicitement référence au concept de Voisins Vigilants dont le développement national est encouragé depuis juin 2011 par le Ministère de l'Intérieur sous le nom générique de « Participation Citoyenne ».

A Saint-Witz nous devrions pouvoir signer d'ici la fin d'année une convention de Participation Citoyenne entre la préfecture, la gendarmerie, la mairie et la communauté de Voisins Vigilants.

Pour recevoir en temps réel les alertes VVSW par SMS sur votre téléphone portable, inscrivez-vous sur le site national des Voisins Vigilants. Nota Bene : c'est totalement gratuit, pas de frais d'inscription, pas d'abonnement!!!

Dominique SEGONNE  
Réfèrent VVSW



Brochure à télécharger

## Communauté de Voisins Vigilants de Saint-Witz

### Informations sur la communauté :

envoyez-nous un email à l'adresse : [vigilantsaint-witz@orange.fr](mailto:vigilantsaint-witz@orange.fr)

### Adhésion à la communauté :

site internet national des Voisins Vigilants : <http://www.voisinsvigilants.org>

Inscrivez-vous en ligne puis demandez votre rattachement à la communauté de Saint-Witz

### Dominique SEGONNE :

Réfèrent de la communauté

# Le trou à sable



C'est à l'époque du calendrier républicain qu'il faut commencer les recherches afin de résumer l'historique du dernier Moulin à vent de la commune de Saint-Witz.

Donc en ce temps là, il y avait au bord de la route de Paris à Plailly, un terrain dénommé « le trou à sable » utile aux tuiliers nombreux dans le village, d'une superficie d'un arpent et dix perches environ, selon les mesures locales. Ce terrain appartenant à Monsieur Eloy, Charles Bouchard fut vendu le 17 février 1807, à Monsieur Charles, Pascal Berson, marchand tuilier, et son épouse, dame Marie Marguerite Clopin, qu'il autorisa à signer (!), pour 375 francs et ce devant notaire Maître Jean Baptiste Sordiller à Louvres.

Cette parcelle de terre labourable était plantée d'ormes avec en son milieu un fossé. Une dizaine d'années après, le terrain toujours en terre labourable, planté de luzerne alors, fut revendu le 23 juillet 1817, à Monsieur Charles, François Choquet, né en 1789, cultivateur, marié à dame Victoire Agnès Lorin, qu'il autorisa à signer (!) par devant maître Marge à SENLIS, qui précisa « qu'il pouvait en jouir et disposer comme bon lui semblera ».

La période agraire fut de courte durée ou ne devait pas être rentable, car les époux Choquet firent construire avec l'aide des artisans locaux de 1820 à 1823, un moulin à vent faisant du blé en farine. Le bâtiment d'un diamètre extérieur, à la base, de 7,20 m et de 4,90 m de diamètre intérieur, soit avec des murs de 1,15 m, n'est que posé sur le sol de sable très fin au lieu dit « le trou à sable ».

A noter cette solide assise, peu courante de nos jours, que l'on doit surveiller (se remémorer aussi l'effondrement de la route proche en novembre 2007, qu'il a fallu consolider). Ne pas oublier non plus la proximité, à moins de cinquante mètres, des trois puits récupérant les eaux souterraines et la source de la Fontaine aux chiens.

L'exploitation de la meunerie dû s'arrêter momentanément, par suite de la maladie et du décès de Charles Choquet le 8 février 1826, laissant une veuve et deux enfants : François et Caroline. Force fut à sa veuve de rechercher un remplaçant pour continuer à faire tourner le moulin,

et un meunier : Etienne Lecuyer, né en 1806, marié à Marie Catherine, Angélique Delerle, se présenta et fut retenu.

Un bail de 12 ans fut signé le 15 mars 1826 par devant Maître Marge de Senlis, mais devant l'urgence de la situation Madame Choquet dut loger son locataire et sa famille provisoirement, chez elle à Montmélian, jusqu'à la construction d'une maison à coté du moulin (au 32 rue de Paris) qui devait être opérationnelle impérativement le 11 novembre 1826.

A l'issue du bail en 1838, les tournants, virants et travaillants furent retirés et le moulin transformé en maison d'habitation, avant octobre 1845, pour la somme de 1 004 francs. De nombreux locataires y vécurent, puis il devint la propriété de Caroline, Ursula Choquet, le 25 avril 1866, qui était mariée à François Berson.



Ensuite, après six partages, donations, ventes, etc., le moulin et son « Trou à sable » (d'un arpent et dix perches) devint successivement, le repère aéronautique grâce à son phare, le repère géodésique, une partie symbole dans l'écusson du village, et ceci grâce aux époux Choquet qui le firent construire, il y a presque deux siècles et est devenu l'image emblématique du village de Saint-Witz.

José du Chesne

# Travaux d'assainissement

Des travaux de rénovation et de pose de canalisations d'assainissement sous la chaussée sont exécutés depuis la mi-octobre jusqu'à fin janvier, route de Survilliers à Saint-Witz et, à Survilliers, Grande rue et rue de la Cartoucherie.

La circulation est rendue extrêmement difficile non seulement par l'installation du chantier, mobile, mais surtout du fait de la mise en place d'une circulation alternée sur une seule voie de circulation, par tronçons

et épisodes d'aussi courte durée que possible.

De plus, cette circulation est strictement réservée aux riverains, particuliers et entreprises, leurs collaborateurs, clientèle et fournisseurs, sous contrôle de police.

Richard ZADROS

# 10 euros pour 6 mois de scolarité !

Sur l'initiative de Pierre Malinaud, Wézien de « longue » date et de cœur, la municipalité entend soutenir l'ouverture par des membres de sa famille de 2 classes à Madagascar dans le village d'Ampasifoty, situé à 40 km au sud de Tulear.

En 2012, une partie de la famille Malinaud s'est installée dans ce petit village coupé de tout (pas d'eau potable, ni électricité, pas de route, accès par pirogue ou piste de sable). Malgré la barrière de la langue et les différences culturelles, une relation de confiance réciproque s'est peu à peu établie avec la population villageoise.

En dépit de ce dénuement, la principale demande des habitants est une école pour leurs enfants : Plus de 70 d'entre eux, âgés de 5 à 12 ans, n'ont jamais été scolarisés. Ne pouvant rester indifférents, ils ont construit deux classes sur leur terrain et à leurs frais, avec des matériaux achetés localement, en employant de la main-d'œuvre du voisinage...

Quelques euros permettent de faire beaucoup sur place, par ex l'achat de 24 bancs d'élève pour 80€ 2 tableaux : 30€ achat de fournitures scolaires pour 70 élèves : 80€ Le salaire d'un instituteur sur 1 année représente quant à lui seulement 500€ ! Pour une année scolaire, le coût moyen par élève est de 20€.

Cette initiative généreuse a retenu l'attention de M. le Maire dans un premier temps, qui présentera l'idée d'un partenariat avec ce village au prochain Conseil municipal.

En attendant, et pour aider au démarrage de cette modeste école, un appel est lancé à votre générosité. La famille de Pierre Malinaud a créé une association dite loi 1901, inscrite au journal officiel et enregistrée à la Préfecture de Privas en Ardèche : « une école pour Ampasifoty ».

Et si vous préférez vous adresser directement à notre Wézien, Pierre Malinaud vous rencontrera au marché de Noël. Vous pouvez aussi lui transmettre si vous le souhaitez un don même modeste à son adresse, 26 rue des treize saules. Il le remettra directement à l'association et, pour tout don par chèque ou virement bancaire, un reçu fiscal sera délivré

La rentrée scolaire de ces petits malgaches est prévue le 5 novembre. Nous pouvons les aider, 10 € pour 6 mois de scolarité...

La rédaction

**Suivre le projet sur :**

[www.ecole-ampasifoty.org](http://www.ecole-ampasifoty.org)



Bientôt à l'école



Construction des tables et des bancs



Les deux classes de l'école sont finies



## L'automne au jardin

L'été est déjà loin et le baromètre en baisse; allons cependant au jardin et profitons encore des douces lumières de cette saison.

En octobre et novembre il y a encore des travaux à faire au jardin pour préparer la venue de l'hiver. Selon la météo, c'est la grande effervescence des plantations, du nettoyage général et des préparations pour un printemps fleuri. C'est le moment de tout (ou presque) planter, déplacer, remplacer et satisfaire nos désirs.

Bulbes et oignons à fleurs de printemps (tulipes, narcisses...) vont pouvoir être mis en place. On peut aussi composer quelques potées et jardinières afin de garnir nos fenêtres et nos salons de jardin pour une floraison en mars-avril.

Le mois de décembre a aussi ses charmes. Les journées sont plus fraîches, plus courtes et on est bien chez soi! Ce qui ne veut pas dire que l'on n'apprécie plus la verdure et les senteurs du jardin. Et heureusement, les haies, les arbres et certaines plantes sont encore là pour accentuer le décor. Quelques efforts seront encore nécessaires pour que la belle saison donne le meilleur d'elle-même: terminer les travaux d'hivernage et notamment finir d'installer les protections des plantations avec un paillis et un voile d'hivernage. Et pourquoi ne pas ajouter de la cendre de cheminée dans nos massifs? Riche en potasse, elle donnera un coup de pouce à nos plantes.

En rentrant à la maison, nous pourrons profiter de la floraison des premiers bulbes de jacinthes qui embaumeront notre intérieur et qui nous permettront de patienter jusqu'au

printemps avec l'explosion de couleurs des crocus, tulipes et primevères.

Alors, en écoutant le clapotis des gouttes de pluie, en regardant par la fenêtre la valse des feuilles mortes, avec un pull tout doux, dégustons un thé fumant devant un feu de bois et commençons à confectionner de jolies décorations pour notre table de fête.



Les compositions de Noël donnent tant de charme et de chaleur au décor que l'on a déjà envie de les préparer plusieurs semaines à l'avance. Le choix des articles proposés dans les magasins est considérable mais rien ne vaut nos propres créations ni le plaisir de les faire soi-même avec des matériaux de notre choix et de notre jardin: des feuillages de houx, lierre, érable et les tiges rouges du cornouiller ainsi que les petites branches de pin...

**Céline BLONDEAU a écrit:** « Triste est l'automne pour celui qui ne sait l'égayer » et moi je vous souhaite un automne radieux.

Josiane PINCHART

### LES JARDINIERS DE SAINT-WITZ SUR FACEBOOK

Un groupe, ouvert à tous, a été créé, sur Facebook, par Aline Guillot: Jardiniers de Saint-Witz. Son but: dynamiser l'activité jardins et jardinage dans notre village.

Il se propose de publier des informations sur les visites des jardins, les pages Facebook intéressantes, d'échanger des informations sur des sujets pratiques ou des activités de saison.

Sur cette page des dons ou échanges de plantes ou objets pourront être annoncés ainsi que d'éventuels partages de matériel, voire des achats groupés (de terreaux ou terre de bruyère par exemple).

Les manifestations locales telles que Courson à Chantilly ou les journées de la Rose à l'abbaye de Chaalis y seront relayées.

Le groupe existe depuis quelques mois et regroupe pour l'instant une quinzaine de personnes. Cet essai peut, grâce à vous, se transformer!

*Si vous êtes intéressés: consultez cette page « Jardiniers de Saint-Witz » et demandez à devenir membre. À bientôt! Aline*



# Des jardins fleuris récompensés

Samedi 26 septembre s'est déroulée la remise des prix du concours des jardins fleuris de Saint-Witz, relancé par Josiane Pinchart (cf. gazette 103).

Pas de premier ni de dernier mais deux étapes pour remercier près de trente Wéziens de leur investissement à rendre à la fois leurs maisons et notre environnement bien agréables, en toute saison. Cette manifestation sera renouvelée l'an prochain.

Premier arrêt à la jardinerie « Gamm vert » de Louvres, pour un cours de jardinage « autour de la rose » offert gracieusement par ce partenaire.

Puis remise de lots aux présents, rosiers, plantes, outils de jardin... Rendez-vous au printemps pour une « bourse aux plantes » en cours de préparation.

La rédaction



Après d'importants travaux et une refonte totale du magasin notre supérette a ouvert sous une nouvelle enseigne.

**+ de 2500 références  
de marques nationales et  
de marques distributeurs,  
des fruits et des légumes frais  
en arrivage direct de Rungis.**

## OUVERTURE Magasin SITIS

Centre commercial du moulin

Tél. : 01 34 68 69 30

Pour coller au plus près des besoins des wéziens, l'amplitude horaire d'ouverture a été élargie :

Lundi  
5h30/20h30

Du mardi au samedi  
8h/13h -15h30/20h30

Dimanche  
9h/13h



• Carte de fidélité • Promotions régulières • Service de livraison gratuite à domicile

## Les élections régionales se profilent



Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre prochain. Mais qui élit-on ? Avec quel mode de scrutin ? Quel sera le rôle des nouvelles super-régions ? Tout ce qu'il faut savoir sur l'organisation de ces élections.

### • Pourquoi voter en décembre ?

Les élections régionales auront lieu à quelques jours seulement de la naissance officielle, le 1er janvier 2016, des 13 nouvelles grandes régions métropolitaines créées par la réforme territoriale.

Ces élections étaient initialement prévues en même temps que les élections départementales, en mars 2015, mais le gouvernement a finalement décidé de distinguer les deux scrutins. Du coup, pour la première fois depuis 1965, les Français sont appelés aux urnes en fin d'année. Et le scrutin interviendra en même temps que la grande conférence sur le climat, Cop21, organisée à Paris du 30 novembre au 11 décembre. Il s'agira du dernier vote national avant la présidentielle de 2017.

Les inscriptions sur les listes électorales ont été rouvertes exceptionnellement jusqu'au 30 septembre 2015. Le gouvernement a souhaité cette réouverture exceptionnelle car la plupart des électeurs ignoraient en décembre 2014 quand auraient lieu les régionales.

### • Qui élit-on ?

Il s'agit d'élire pour six ans les membres des conseils régionaux dans les 13 nouvelles régions métropolitaines et dans les territoires d'outre-mer, soit au total 1 757 élus. Ce sont ces conseillers élus qui seront chargés ensuite de désigner le Président de leur conseil régional.

### • Quel est le mode de scrutin ?

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Il s'agit d'un système mixte qui combine les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Ce scrutin peut comprendre un ou deux tours, selon les résultats.

### • Quel est le rôle des régions ?

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) adoptée par le Parlement le 16 juillet, a fixé les compétences des différentes collectivités locales. Les régions interviennent sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la gestion des lycées et les transports, y compris désormais les transports scolaires. Elles peuvent aussi jouer un rôle de coordination de l'emploi et en matière d'environnement. La culture, les sports, le tourisme, l'éducation populaire et les langues régionales relèvent à la fois des régions et des départements. Tout comme certains ports.

Marie-Hélène DAUPTAIN

## Situation financière difficile, des aides existent

Vous avez des factures en retard ? Trop de crédits en cours ? Un différend avec votre banque ? Besoin d'un conseil ? Besoin d'aide pour remplir un dossier de surendettement ? Nous pouvons vous aider !

### Qui sommes-nous ?

La permanence « Conseils, Accompagnement, Surendettement » est une action née d'un partenariat entre l'Union Départementale des Associations Familiales du Val d'Oise (UDAF 95), Association de défense des intérêts de toutes les familles et l'Association CRESUS Ile-de-France Paris, Association au service des personnes en difficulté financière.

Une personne vous accueille (uniquement sur rendez-vous), tous les jeudis après-midi pour vous aider à :

- Sortir du surendettement
- Mieux gérer votre budget
- Améliorer la relation avec votre banque
- Faire un diagnostic
- Faire valoir vos droits

Accueil tous les jeudis de 14 h 00 à 17 h 00, uniquement sur rendez-vous à l'UDAF 95 :  
28 rue de l'Aven  
95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE  
Tél : 01 30 75 00 25 - [cresus@udaf95.fr](mailto:cresus@udaf95.fr)

## Europacity

Prenez un moment, s'il vous plaît, pour visiter le site d'Europacity ([www.europacity.com](http://www.europacity.com)) qui est un projet très ambitieux. Mené par le Groupe Auchan et qui, peut-être, verra le jour en 2020-2022 dans notre secteur !

Ambitieux parce que « gigantesque » et très impactant sur l'espace Roissy-Gonesse, avec une vision commerciale certes, mais aussi culturelle, ludique, sportive, environnementale, sociétale, économique, et quoi d'autre encore ?

Des réunions d'échanges ont lieu dans le secteur afin de présenter le projet et surtout de s'informer sur les attentes des populations, des associations, des élus, des entreprises... Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler dans les mois à venir...

Stéphane Mouret



par Nicole CATTIN

Il m'a souvent été demandé : quelle différence il y avait entre cette mystérieuse sauce américaine et armoricaine ? Et bien, vous allez être déçus !

On emploie le terme « armoricaine », mais celui-ci en fait, n'est qu'une déformation d'« américaine » sans doute parce que la Bretagne (Armorique) est un des meilleurs producteurs de poisson et de crustacés... Mais l'origine du terme « américaine » vient d'un cuisinier français Pierre Fraysse qui à son retour de Chicago où il avait opéré comme 'chef », ouvrit un restaurant à Paris le « Peters » où il inscrivit à son menu « le homard et la lotte sauce Américaine, sous l'influence de son voyage outre atlantique (sauce créée par lui, à base de tomates, d'ail, échalotes, vin blanc et Cognac) Voilà toute l'histoire...

## LOTTE A L'ARMORICAINE

Il est rare aujourd'hui que l'on prépare de la lotte à l'Armoricaine, car cela fait très années 70, et pourtant c'est vraiment très bon !!

### Ingrédients pour 6 personnes

- 2,5 kg de queue de lotte
- 50gr de farine
- 4 cuil à s de cognac
- 20cl de vin blanc
- 1 zeste d'orange
- 500 gr de dés de tomates en boîte
- 300gr de bisque de homard (1 boîte)
- 4 échalotes et 2 gousses d'ail
- 1 petite c de curry
- huile

### Préparation

Demander à votre poissonnier d'enlever la peau du poisson et de le couper en petits tronçons réguliers.

Nettoyer le, sécher le et rouler chaque morceau dans la farine puis faire dorer dans un peu d'huile d'olive.

Flamber les morceaux de poisson au Cognac, puis les retirer de la poêle en gardant le jus de cuisson.

Réserver les morceaux dans une assiette à part.

Faites revenir dans la même poêle les échalotes très finement hachées et l'ail pressé. Ajouter l'écorce d'orange, les dés de tomates et la bisque de homard.

Faites mijoter le tout 15 à 20 min. Ajouter le vin blanc, un peu de sel et de poivre et la c à café de curry, puis faire bouillir quelques instants. Rectifier l'assaisonnement au besoin. Remettre les morceaux de lotte dans la sauce et faire chauffer le tout 8 à 10 min couvert, en retournant les morceaux de temps en temps.

Servir très chaud avec du riz blanc ou des céréales gourmandes pour faire un plat complet festif.

**CONSEIL :** La seule difficulté de la recette réside dans la cuisson de la lotte : il ne faut juste pas trop la cuire car sinon, elle deviendrait élastique et caoutchouteuse; ce serait dommage.

## TERRINE DE SAUMON AUX CREVETTES

### Ingrédients pour 6 personnes

- 400gr de saumon frais
- 350gr de saumon fumé
- 200gr de crevettes roses ou grises décortiquées
- 120ml de crème fraîche liquide
- 4 œufs
- 2 gros oignons - 2 gousses d'ail
- 3 tranches de pain de mie sec ou biscottes
- 1 c à soupe de persil plat haché
- 1 cuil à soupe de beurre pour la terrine
- sel et poivre.

### Préparation

Préchauffer le four à 180°(th 5 à 6) pendant 10 min.

Mixer finement le poisson avec l'ail et l'oignon épluchés.

Ajouter les œufs, la crème fraîche et le pain de mie émietté. Mélanger de manière à obtenir une consistance mousseuse. Ajouter le persil plat haché, saler et poivrer.

Beurrer l'intérieur d'une terrine.

Garnissez-la de la moitié de la crème aux saumons. Parsemer de crevettes décortiquées.

Recouvrir avec le reste de la crème aux saumons pour finir.

Faire cuire au four et dans un bain marie

pendant 45 min

Retirer la terrine du four et laisser-la refroidir.

Déguster-la tiède ou froide

Il est conseillé de servir cette terrine avec de la crème fraîche (si possible au détail, chez le fromager) épaisse à laquelle vous aurez ajouté quelques gouttes de citron, de la ciboulette et de l'aneth hachés, du sel et du poivre(un peu d'estragon, si vous aimez)

**CONSEIL :** On peut également faire une variante en remplaçant les crevettes par des langoustines ; mais c'est rare et cher !

Bon appétit.

# Cours d'astrophysique

- Auriez-vous une seconde à m'accorder ?  
- Oui. Mais dépêchez-vous !



Le 30 juin 2015, à 23 heures 59 minutes et 59 secondes, une seconde supplémentaire a été ajoutée au calendrier !

Pourquoi ? Par qui ? Est-ce grave ?

Nous nous interrogeons tous sur ce fait accompli devant lequel l'humanité toute entière a été mise et ce d'autant plus que, dans vingt-trois fuseaux horaires sur vingt-quatre, cette seconde est passée sous le nez des populations. A cause du décalage horaire, les habitants n'étaient pas à leur fenêtre au bon moment... Moi non plus, mais pour d'autres raisons...

Pourquoi cette seconde ? Je vais répondre sans détour : parce que la rotation de la Terre ralentit !

Pourquoi ralentit-elle ? La question dépasse mes compétences et je suis donc allé au Café du Commerce équitable pour en savoir plus. J'ai posé la question à la cantonade et voici – tout cru – la transcription des dialogues entendus :

-Tu es bête ou quoi ? Nous sommes de plus en plus nombreux sur la Terre.

- Pas faux !

- Et il y a de plus en plus d'obèses : 25 % de la population ! Tu te rends compte ? Cela finit par peser dans la... Balance ! La Terre s'essouffle !

- D'accord... Mais en juin, la Terre se trouve dans la constellation du... Cancer.

- Ils ont anticipé ! De toutes les façons, tu devras t'y habituer : ce n'est pas la dernière fois !

- Quoi ? Qu'on ajoute une seconde ?

- Parfaitement !

- Mais alors ? Les éoliennes ?

- Quoi ? Les éoliennes ?

- Je pensais qu'avec leurs grandes hélices, elles avaient été construites, précisément pour...

-... pour accélérer la rotation de notre planète !

- Oui ! Comme les anciens avions et les hélico-léoptères...

- Et comme les éoliennes sont clouées au sol, tu en conclus qu'elles entraînent la Terre !

- Voilà !

- Voilà, mais elles n'y suffisent plus ! Et quand il n'y a pas de vent...

- Peut-être qu'en y ajoutant des voiles...

Par manque de vent, le débat s'encalminait ; il fut relancé par une question perfide du Patron, qui sentait que le... temps allait virer à l'orage. Qui dit orage dit pluie, parfois grêlons ; qui dit pluie dit liquides – au pluriel – celui que le Patron verse dans les verres vides et l'autre qui remplit le tiroir-caisse :

- Dis-moi, Einstein, comment en est-on sûr, de ce ralentissement ?

- Patron, permets-moi un petit cours d'astrophysique. Tu vas tout comprendre ! Et tes clients aussi !

Le silence s'établit, comme par enchantement. L'air savant-ageux et, après un profond raclement de gorge, notre physicien explique :

- C'est très simple à comprendre. Vous avez tous entendu parler du réchauffement climatique ! Aujourd'hui, nous en avons une... foudroyante illustration avec la canicule ! Eh bien, sous l'effet de la chaleur, le temps se dilate, lui aussi et, de... temps en... temps, une journée ne peut plus être contenue dans vingt-quatre heures. Il faut donc y ajouter une seconde !

L'auditoire est conquis ! Exposé brillantissime ! Jamais la théorie de la relativité et la preuve du continuum espace-temps n'avaient été mises à la portée du plus grand nombre avec tant de pédagogie !

- Mais comment mesure-t-on ce ralentissement ? tempère un pisse-froid.

- Nous avons des satellites géostationnaires qui ne laissent rien passer...

- Sauf une seconde, tout de même !

- Sauf une seconde, à condition qu'on les prévienne du retard !

- Tu devrais le dire à ma femme...

- Et qui décide de ça ?

- Les militaires ! Pour eux, l'heure c'est l'heure ! Une seconde : passe encore... mais si nous n'intervenons pas, les secondes vont s'accumuler et détraquer les systèmes de défense et d'attaque du monde entier, les communications, les GPS ! Imaginez-vous qu'au lieu de lancer une frappe laser sur l'ennemi, sans le savoir, nous nous visons nous-mêmes !

Qui : nous ? L'auditoire imagine... difficilement, mais imagine quand même :

- Ce serait un bon test pour vérifier l'efficacité de notre propre défense !

- Justement, elles seraient, elles aussi, hors d'usage ! Un rendez-vous dans l'espace – pour ceux qui me suivent, je devrais dire : dans l'espace-temps – on ne peut pas le rater au millième de seconde près. Dis ça à ta femme, toi !

Est-ce si grave ?

Après un long silence – plus une seconde – un quidam apporte le mot de la fin :

- Eh bien, si nous en arrivions là, nous n'aurions plus besoin de trouver un ennemi pour faire la guerre et – d'une pierre, deux coups ! – grâce aux dommages collatéraux, nous réglerions le problème de la surpopulation...

- Tu ne crois pas si bien dire ! Ne s'étant pas rendu compte qu'ils s'étaient autodétruits, les militaires entreprendraient des repréailles, tous azimuts, à destination des supposés attaquants et l'escalade serait immédiate !

- Pas une seconde à perdre : c'est le... moment de remettre vos pendules à l'heure, les gars !

## J'aime Saint-Witz !

**J'aime Saint-Witz !** C'est à cette équipe menée par Germain Buchet que vous avez accordé votre confiance il y a 18 mois déjà. Période au cours de laquelle les plus proches collaborateurs de M. le Maire n'ont jamais baissé les bras ni rabaissé leurs manches retroussées, y compris lors des événements climatiques de juin 2014. Les stigmates toujours visibles sur les tennis notamment nous rappellent l'ampleur humaine et financière de la catastrophe.

Tout est mis en œuvre pour bien vous servir et vous informer. Les réunions hebdomadaires entre le Maire et un bureau restreint permettent de suivre au plus près l'avancement des dossiers, résoudre les difficultés, et il y en a ! Mais revenons sur quelques réalisations...

**J'aime Saint-Witz !** s'était engagée à mener à terme la construction de l'espace culturel, projet décidé il y a plusieurs années : ce sera fait, chacun observe ce travail au quotidien, dirigé par Richard Zadros et Joël Vanderstigel. Ils s'attachent également à œuvrer dans le respect du développement durable, en intégrant par exemple un éclairage « led » dans toutes les pièces et des pompes à chaleur nouvelle génération.

**J'aime Saint-Witz !** avait promis de défendre le plan local d'urbanisme face aux pressions de l'administration préfectorale. Elle a gagné un échange difficile, grâce au Maire et à Joël Vanderstigel, c'est ce qui vous a été présenté dans le « Flash infos » n°6.

**J'aime Saint-Witz !** souhaitait vous informer de tout ce qui concerne notre vie communale. C'est ce qui est fait régulièrement, au travers des articles de la Gazette, du support « flash infos » créé depuis par cette équipe et diffusé autant que de besoin, et depuis le 23 septembre dernier grâce à l'ouverture du nouveau site [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr), travail coordonné par Chantal Delgado. Ce site contient notamment les

comptes rendus des Conseils municipaux où tous les projets, réalisations et décisions communales sont précisés.

**J'aime Saint-Witz !** avait promis la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, promesse concrétisée dès 2014 grâce à l'investissement de Michèle Caquin. De plus son engagement a évité la fermeture d'une classe de maternelle.

**J'aime Saint-Witz !** se veut transparente lorsqu'il s'agit de vous informer des questions financières et des modifications sur les taux d'imposition : tout ce qui a été expliqué en Conseil municipal est retranscrit dans les comptes rendus du conseil. L'édito de la Gazette 103 vous informait des origines des hausses avant la rentrée 2015.

**J'aime Saint-Witz !** accompagne comme prévu les entreprises qui s'implantent sur la commune. Un nouveau restaurant dans la zone hôtelière, le maintien d'une épicerie de proximité, et bientôt un « drive » Leclerc dans la zone industrielle de Saint-Witz.

Dans le domaine associatif et divertissements, et c'est important, vous remarquez l'implication de Fred Vançon et Xavier Belair lors des manifestations que nous vous avons promises : fête du village, nombreuses rencontres sportives et culturelles qu'ils portent à bout de bras en coordonnant les actions avec les autres membres de l'équipe, sans oublier le maintien d'une sécurité optimisée à Saint-Witz.

**J'aime Saint-Witz !** ne s'était jamais exprimée dans ces pages « paroles d'élus », mais 18 mois de travail intense méritaient que l'on s'arrête quelques instants sur certains résultats probants. D'autres suivront.

Restant au service de tous les Wéziens.  
L'équipe Germain Buchet

## Avenir ensemble

« La coopération repose sur cette conviction profonde : on ne saurait atteindre un but qu'à la condition que tous y parviennent. » Virginia Burden Tower (1919/2008)

Chers wéziens, chers voisins, dans le dernier numéro de la gazette, nous commençons notre billet en nous comparant au moustique du Dalai Lama, si ce clin d'œil vous a fait sourire, la phrase que nous mettons en exergue aujourd'hui reflète fidèlement notre engagement à faire avancer notre communauté. Vous avez donc pu nous voir, à l'occasion de la fête du village, installer des barrières et des stands et même cuire des saucisses... ou encore nous rencontrer, lors des Journées du Patrimoine, à la Chapelle Notre-Dame-de-Montmélian où

nous avons partagé avec vous l'histoire de notre village. Les élus locaux doivent savoir tout faire !

Au-delà de ces activités nous sommes fiers d'avoir participé à faire avancer certains dossiers.

En premier lieu, nous avons aidé Mr D. Ségonne, initiateur et ardent défenseur de ce projet, à faire progresser « Voisins Vigilants Saint Witz » qui intègre dorénavant la police municipale, l'équipe d'ASL et le Maire adjoint en charge de la sécurité Mr F. Vançon. Une convention est sur le point d'être signée entre la Préfecture du Val-d'Oise, la Mairie de Saint-Witz, la gendarmerie et Voisins Vigilants Saint-Witz.

L'un de nous (David) a participé, sous l'égide de madame Delgado (Maire adjoint), à la création du nouveau site Internet municipal, c'est une grande satisfaction que de participer à la conception et l'élaboration de cette vitrine de notre village. Nous espérons que, dès sa mise en ligne, ce site devienne un lien incontournable entre la municipalité et tous les wéziens.

En outre, fidèles à notre engagement de porter votre voix, nous avons participé à solutionner un problème récurrent depuis 2013 (date du premier courrier recommandé). Une fuite d'eau signalée à plusieurs reprises par les riverains, a enfin été réparée. Située sur le réseau d'induction d'eau potable, cette fuite a constitué un véritable gaspillage des années durant. Il est déplorable que les multiples signalements des

riverains n'aient pas été pris en compte plus tôt. Combien de mètres cubes, à la charge de tous, ont-ils été perdus ?

Enfin, nous sommes flattés que le Conseil Municipal du 11 juin dernier, sur proposition du Maire, ait désigné l'un de nous délégué de la commune auprès de 4 syndicats intercommunaux (SIAH, SIABY, SIECCAO et SICTEUB). Nous voyons dans cette nomination la confiance que nous accorde le Conseil et la reconnaissance de notre engagement à être utiles à notre village.

Marion Berson Géant  
David Duputel  
d-duputel@sfr.fr



## Saint-Witz Autrement



Nous vous invitons à visiter le tout nouveau site internet de la mairie saint-witz. fr

Il est particulièrement beau et bien conçu et vous apporte un maximum d'informations sur la vie de notre village et son environnement. La dématérialisation de certains formulaires vous permettra d'effectuer des demandes par internet sans avoir à vous déplacer en mairie.

Un grand bravo aux personnes qui ont permis un tel résultat.

Le point sur le budget de la commune est bien moins glorieux

Certes les dotations de l'état sont à la baisse (c'était prévisible mais peut être pas de cette ampleur), mais nos dépenses croissantes sont telles que l'équipe municipale, entraînée par Germain Buchet, ne peut qu'augmenter nos impôts directs et indirects et accroître notre dette.

Vous avez pu constater l'accroissement des impôts locaux.

La facture d'électricité va également augmenter avec un vote par l'équipe municipale, ces derniers jours, d'une augmentation de 50 % de la taxe locale d'électricité ! Elle est certes peu élevée et était jusque là en dessous de la valeur usuellement appliquée au niveau national. Sur votre facture d'électricité, elle est incluse dans la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) assujettie à une TVA à 20 % (et oui, une taxe sur une taxe c'est possible).

Malgré nos demandes, nous n'avons toujours pas de proposition d'établissement d'un budget sur les prochaines années, comme le font depuis de nombreuses années un bon nombre d'entreprises afin de maîtriser leur budget à moyen terme et non le subir au jour le jour.

Au titre de nos dépenses excessives, notons la salle multi-activités actuellement en cours de construction dont le montant avoisine 4 millions d'euros alors même qu'une bonne part est construite en préfabriqué. Le budget présenté lors des élections semblait attractif au regard des subventions associées proches de 1 M€, mais les 3 M€ restants seront à la charge des Wéziens actuels et futurs. Tout cela sans compter sur les frais de fonctionnement associés (ex. emploi d'une personne à temps plein pour surveiller cette salle).

Elle est très mal placée car :

- notre argent part dans le sol : des très nombreux et profonds pieux de fondation ont été nécessaires à cet endroit,
- aucune place de stationnement disponible aux usagers n'est prévue, hormis celle du gardien et celles réservées aux personnes à mobilité réduite et livreurs. Il sera bien difficile, pour les 200 personnes susceptibles de venir participer à une soirée de se garer en face vue la forte occupation du parking du complexe sportif quasiment tous les soirs (de nombreux adeptes de l'ADRM, du volley, du badminton, du karaté...).

En conclusion, sans remettre en cause son bien fondé, cette salle, dont la construction avait été engagée par l'équipe municipale précédente, ne nous semble pas être un projet totalement abouti.

Terminons par une note positive avec cette superbe fête du village du 5 septembre sur le stade d'athlétisme. Bravo aux organisateurs et bénévoles.

Emmanuel FLINOIS



# MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**

Pompiers **18**

Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20** ou **17**

Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70** ou **17**

Accueil de loisirs « La Licorne » :

**01 34 68 95 42/01 34 68 20 50**

AFAD (Domont) **01 39 91 48 15**

Agence Imagine R **0969 39 55 55**

Agence Navigo **0969 39 66 66**

Allô Service Public **30 08**

Assistance Anti Nuisibles **03 44 21 92 19 / 06 13 52 69 23**

Bibliothèque **01 34 68 21 10**

Café des Aidants **01 34 29 38 97**

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) **0810 25 95 10**

Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**

Cinéma de l'Ysieux, Fosses **01 34 72 90 10**

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) **39 60**

CPAM de Cergy-Pontoise **36 46**

Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**

Croix Rouge Française (Fosses-Survilliers) **06 30 27 52 50**

Déchets verts CARPF-Collecte-Tri sélectif **08 20 200 301**

Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres **0800 735 736**

Ecole Maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**

Ecole élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**

ERDF **09 69 36 66 66** - GRDF **0810 112 212**

France Télécom **10 14** - Réclamations **10 13**

Gare de Fosses-Survilliers **3635**

Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**

Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres) **01 34 72 11 59**

Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**

Multi accueil « Les Piits Loups » **01 34 68 23 50**

Pôle Emploi **39 49**

La Poste de Fosses **3631**

La Poste de Survilliers **3631**

Relais assistantes maternelles :

**01 34 68 93 90/06 46 41 35 18**

Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**

Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 04 30 00**

SAUR **03 60 56 40 01**

SIAH Astreinte (pour un curage en urgence) **01 39 86 06 07**

SNCF Transilien **36 58**

Transports CIF Mesnil-Amelot **01 60 03 63 63**

Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**

## MAIRIE

**01 34 68 26 20**, place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz.  
[mairie@saint-witz.fr](mailto:mairie@saint-witz.fr)

### Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi et mercredi :

de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

jeudi et vendredi :

de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

samedi : de 9 h à 12 h

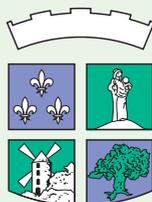
**Germain BUCHET**, Maire :

tous les jours sur rendez-vous

et samedi de 9 h 30 à 11 h 30

**Véronique AYDOGAN**

Directrice des Services Communaux  
sur rendez-vous



### Les maires adjoints reçoivent sur rendez-vous

**Fabienne GRU**

**Xavier BELAIR**

**Michèle CAQUIN**

**Frédéric VANÇON**

**Chantal DELGADO**

**Richard ZADROS**

# MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**

SAMU **15**

## HÔPITAUX

Centre hospitalier de Gonesse - **01 34 53 21 21**

Centre hospitalier de Senlis - **03 44 21 70 00**

**AMBULANCES** - Ambulances Marly-la-Ville - **01 34 72 61 88**

Ambulances Moussy-Le-Neuf - **01 60 21 08 26**

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet Médical du Haut de Senlis - Saint-Witz - **01 34 68 69 40**

Dr Laurent GUENEL, Dr Florence RONNÉ, Dr Guy SEPTAUAUX

Cabinet Médical du Colombier de Survilliers - **01 34 68 26 10**

Dr Jean-Claude PAGANELLI de Vémars - **01 34 68 51 72**

## LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville - **01 34 72 34 10**

Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses - **01 34 68 75 01**

## MÉDECINS SPÉCIALISTES

**Cardiologue** - Dr Luc ARDOUIN - Fosses - **01 34 68 55 66**

**Dermatologue** - Dr Annie MATHE-HERVÉ - Fosses - **01 34 68 81 17**

**Gynécologue** - Dr Eric DAVID - Fosses - **01 34 68 55 66**

**Ophthalmologiste** - Dr Mimi MOUBRI - Fosses - **01 34 68 55 66**

**O.R.L.** - Dr Eric CHARRIÈRE - Fosses - **01 34 68 55 66**

**Pédiatres** - Dr JACOB et Dr BOICHOT - Survilliers - **01 34 68 48 49**

**Phlébologue** - Dr Annick PAQUET - Fosses - **01 34 68 63 95**

**Radiologues** - Centre de Radiologie de La Chapelle en Serval - **01 34 68 48 48**

## CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Xavier LANCTUIT de Saint-Witz - **01 34 68 59 20**

Dr Huyen NGO LAMBERT de Saint-Witz - **01 34 68 39 45**

Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS de Fosses - **01 34 68 57 00**

## SERVICES PARAMÉDICAUX

**Infirmières** - Valérie RENAULT et Zaïnaba BOUKNANA de Survilliers  
**01 34 68 23 82**

**Kinésithérapeutes** - Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE - **01 34 68 50 68**

Patrick LENOIR et Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**

**Ostéopathe** - Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**

Benjamin POLLEUX de Saint-Witz - **07 83 63 40 21**

**Orthophonistes** - Laurence ABIHSSIRA de Saint-Witz - **06 10 41 88 83**

Anne-Marie VÉRON de Survilliers - **01 34 68 41 11**

**Pédicures et podologues** - Marie-Thérèse BOULDOIRES-GOSSE de Fosses - **01 34 68 73 82**

Stéphanie LANDRY de Survilliers - **01 34 68 29 54**

Gabriel ANTHEAUME de Marly-la-Ville - **01 34 68 01 43**

Nathalie DUPUIS de Fosses - **01 34 68 13 35** - Luc Langin - **03 44 21 97 39**

**Psychothérapeute** - Bernard SEBBAN de Saint-Witz - **06 84 79 00 17**

**Sophrologue Caycédienne** - Cécile VALLAT-SEBBAN - **06 63 43 03 71**

**VÉTÉRINAIRES** - Dr Laure BOUVET et Dr Brigitte RACINE de Fosses - **01 34 72 45 08**

**SALON DE TOILETTAGE** "Aquareve Canin" - Saint-Witz - **01 34 68 17 66**

## PHARMACIES

Pharmacie de MONTMÉLIAN - **01 34 68 45 71** - 34, rue du Haut de Senlis, 95470 SAINT-WITZ

Mme COHU - **01 34 68 60 52** - 1, rue François Mauriac, 95470 VEMARS

M. MARCOU - **01 34 68 37 64** - Centre Commercial "Le Colombier", 95470 SURVILLIERS

M. ETHODET Blaise - **01 34 72 98 23** - 1 bis, rue César Franck, 95470 FOSSES

SNC LESPAGNOL - **01 34 72 99 22** - Centre Commercial du Plateau, 95470 FOSSES

"LA GARE" - **01 34 68 84 10** - Centre Commercial de la Gare, 95470 FOSSES

M. CHARRIER - **01 34 68 87 80** - 25, rue du Docteur Paul Bruel, 95380 LOUVRES

M. PORTE - **01 34 68 11 10** - 88, rue de Paris, 95380 LOUVRES

MM. SCHOETTEL-BODART - **01 34 68 16 00** - Place J.-B. Corot, 95380 LOUVRES

Mme COHEN - **01 34 72 32 60** - 2ter, rue Roger Salengro, 95670 MARLY-LA-VILLE

"L'YSIEUX" - **01 34 68 20 40** - 137, avenue Henri Barbusse, 95670 MARLY-LA-VILLE

Mme DEHÉE - **01 34 72 67 84** - Centre Commercial/Route de Marly, 95380 PUISEUX-EN-FRANCE

## PHARMACIES DE GARDE

**Garde de jour de 09h à 20h** : Composer 24h/24 le n°audiotel : 3237 (0.34€ TTC/MIN)

**Garde de nuit de 20h à 09h** : Pour des raisons de sécurité, veuillez vous présenter à la gendarmerie muni de l'ordonnance et de votre pièce d'identité. La pharmacie de garde sera prévenue de votre arrivée et l'adresse vous sera indiquée.

**Directeur de la publication** : Germain BUCHET - **Rédactrice en chef** : Chantal DELGADO

**Comité de rédaction** : Viviane BERNIER, Nicole CATTIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Josiane DEMAREZ, Michel DEMAREZ, David DUPUTEL, Lucie LE PAGE, Frédéric MOIZARD, **Crédits Photos** (libres de droits) : Omar BELBACHIR, Richard ZADROS, les auteurs.

Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction.

Les informations publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie.

Les photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : Gazette téléchargeable sur le site de la mairie

Réalisation : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - certifié "Print Environnement & Imprim'Vert"

Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.

# Marché de Noël à Saint-Witz



Samedi: 5 décembre  
de 10h à 18h  
Gymnase Pierre Salvi